
Vue d'ensemble

Reprise modérée dans les économies avancées en 2010

Olivier Redoulès*

Après une récession historique en 2009, l'activité se redresse en 2010 dans les économies avancées : la croissance du PIB atteint + 3,0 % après - 3,4 % en 2009 (*figure 1*). L'activité dans les pays avancés continue de bénéficier du dynamisme des pays émergents, même si celui-ci s'atténue au fil de l'année. La demande intérieure se consolide progressivement, soutenue notamment par les politiques économiques. La reprise se révèle néanmoins très hétérogène entre les différentes économies avancées, notamment en Europe. Au total, le rythme de la reprise reste modéré au regard du repli de l'activité durant la récession : en 2010, l'activité des économies avancées ne retrouve pas son niveau de 2008.

1. Taux de croissance du Produit intérieur brut

	en volume, en % par rapport à l'année précédente				
	2006	2007	2008	2009	2010
Économies avancées	3,0	2,7	0,2	- 3,4	3,0
Union européenne	3,5	3,2	0,7	- 4,1	1,8
Zone euro	3,1	2,9	0,4	- 4,1	1,7
Allemagne	3,6	2,8	0,7	- 4,7	3,5
Espagne	4,0	3,6	0,9	- 3,7	- 0,1
France	2,5	2,3	- 0,1	- 2,7	1,5
Italie	2,0	1,5	- 1,3	- 5,2	1,3
Royaume-Uni	2,8	2,7	- 0,1	- 4,9	1,3
États-Unis	2,7	1,9	0,0	- 2,6	2,8
Japon	2,0	2,4	- 1,2	- 6,3	3,9
Pays émergents					
Turquie	6,9	4,7	0,7	- 4,7	8,2
Fédération de Russie	8,2	8,5	5,2	- 7,8	4,0
Chine	12,7	14,2	9,6	9,2	10,3
Brésil	4,0	6,1	5,2	- 0,6	7,5
Inde	9,7	9,9	6,2	6,8	10,4

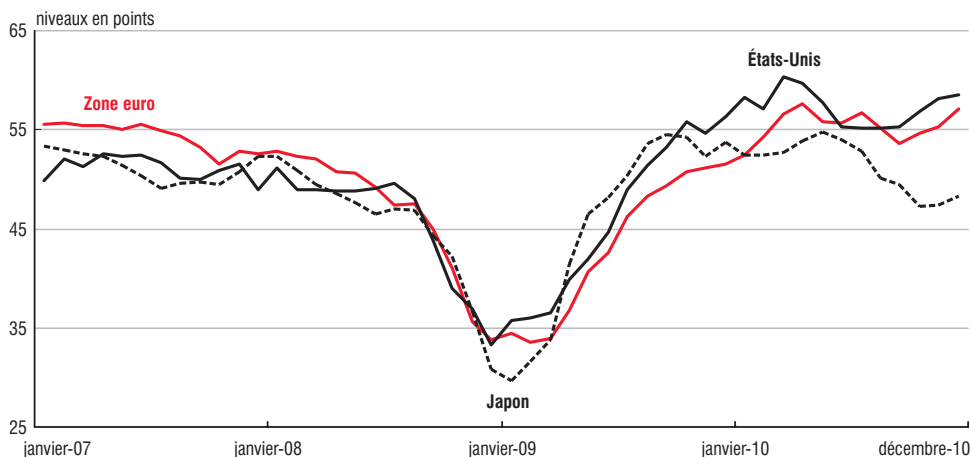
Sources : Insee, FMI.

Un climat conjoncturel hésitant tout au long de l'année

Dans les économies avancées, l'évolution du climat des affaires traduit les incertitudes qui ont entouré la reprise de l'activité mondiale en 2010 (*figure 2*). Après un redressement continu en 2009, celui-ci marque le pas au printemps 2010. Il se détériore à l'été avant de se redresser en fin d'année.

* Olivier Redoulès, Insee, département de la Conjoncture.

2. Un climat conjoncturel hésitant en 2010 après le net redressement de 2009



Source : Markit, enquêtes auprès des directeurs d'achats dans l'industrie manufacturière.

Plusieurs phénomènes ont en effet joué sur les anticipations

Au printemps 2010, les tensions sur les marchés de dette souveraine de certains États de la zone euro alimentent des craintes sur la solidité des bilans des banques exposées sur ces marchés, et, plus généralement, de l'ensemble du système bancaire européen. Face à ces tensions, les États européens mettent en place des mécanismes de soutien et la Banque centrale intervient pour assurer la liquidité du marché de la dette souveraine européenne (encadré 1).

Encadré 1

La crise de la dette souveraine en zone euro

Alexandre Baclet*

Certains États « périphériques » de la zone euro font face depuis la fin de l'année 2009 à des tensions croissantes sur les conditions de recours au marché financier.

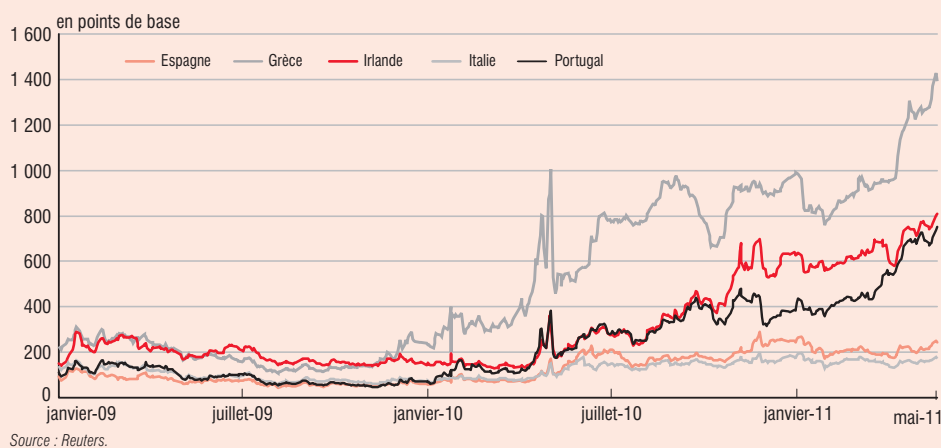
En novembre 2009, de premières tensions sur les marchés financiers apparaissent du fait de la révision à la hausse du déficit public de la Grèce. En décembre, la Grèce, mais aussi l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, voient la notation de leur dette souveraine dégradée (Grèce, Irlande) ou mise sous surveillance négative (Portugal, Espagne). Dès lors, la hausse du risque souverain en zone euro se traduit par un écartement des *spreads* entre les pays les mieux notés (A., F., P. B.,...) et les autres, c'est-à-dire des écarts de taux d'intérêt auquel les différents États membres peuvent emprunter sur les marchés. Les pays dont la notation est dégradée voient leur prime de risque de défaut augmenter. Simultanément, les autres pays bénéficient au contraire d'un phénomène de report de la part des investisseurs, dit de fuite vers la qualité (« *flight to quality* »), qui leur permet d'accéder à de meilleures conditions de financement de leur dette publique. La hausse du risque souverain dans les pays périphériques pèse également sur le taux de change de l'euro, car les opérateurs de marchés considèrent que les difficultés de certaines économies pourraient avoir des conséquences pour l'ensemble de la zone euro.

*Alexandre Baclet, Direction générale du Trésor.

Encadré 1 (suite)

Ces tensions vont croissant tout au long du premier trimestre 2010. En avril, la Grèce demande à ce que soit activé un plan d'assistance, ce qui provoque un premier pic de tension. L'annonce d'un accord des États de la zone euro et du FMI pour octroyer l'aide apporte un premier répit, qui n'est que de courte durée. Une nouvelle vague de fortes tensions marque en effet les marchés obligataires dans la semaine du 2 au 7 mai. L'amplification des craintes d'une contagion de la crise grecque aux autres pays périphériques de la zone euro pousse les *spreads* à des valeurs historiques élevées. Le 9 mai, les États européens annoncent la création d'un important mécanisme de soutien capable de mobiliser un montant total de 750 milliards d'euros. Le sentiment que les États européens ont définitivement pris la mesure des problèmes contribue à apaiser les tensions (*figure 1*).

1. Écarts de taux à 10 ans avec l'Allemagne



Ce rebond des marchés reste cependant fragile. Tout au long du troisième trimestre, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne continuent d'inquiéter les marchés. Mi-novembre, la détérioration du secteur bancaire irlandais s'accélère et conduit le gouvernement à solliciter à son tour une assistance financière fin novembre, qui est activée le 6 décembre 2010. Si les tensions restent vives sur la Grèce, le Portugal et l'Irlande début 2011, l'Espagne voit en revanche sa prime de risque diminuer nettement, grâce à l'annonce de réformes structurelles jugées convaincantes par les marchés. Les multiples annonces par le gouvernement portugais de nouvelles mesures de consolidation budgétaire peinent dans le même temps à produire un effet. En avril 2011, le Portugal se voit à son tour contraint de solliciter une assistance internationale. Par ailleurs, les craintes d'un échec du programme grec et d'une restructuration de la dette grecque provoquent une nouvelle flambée des *spreads* en avril.

Les États européens mettent en place des instruments de gestion de crise

La Grèce est le premier État de la zone euro à profiter d'un plan d'aide. Ce soutien financier *ad hoc* constitué d'un *pool* de prêts bilatéraux des États européens et du FMI accompagne un programme d'ajustement destiné à permettre à la Grèce de restaurer ses équilibres budgétaires et sa compétitivité, condition indispensable pour un retour de la croissance.

Les États de la zone euro et de l'Union européenne créent également plusieurs instruments de gestion de crise d'une capacité totale de 500 milliards d'euros, complétés à hauteur de 250 milliards d'euros par le FMI, le tout formant un dispositif global d'intervention d'une capacité de 750 milliards d'euros. Le Mécanisme européen de stabilité financière (MESF) est un instrument communautaire doté d'une capacité de financement de 60 milliards d'euros. Il est complété par la Facilité européenne de stabilité financière (FESF), créée par les États membres de la zone euro suite à la décision prise le 9 mai 2010 dans le cadre du Conseil ECOFIN. La FESF est en mesure d'émettre des obligations garanties par les États membres de la zone euro à concurrence de 440 milliards d'euros pour octroyer des prêts à des États

Encadré 1 (suite)

membre en difficulté. Ces prêts sont déboursés dans le cadre d'un programme dont les conditionnalités sont négociées avec la Commission européenne en liaison avec la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international et soumises à l'approbation de l'Eurogroupe. En outre, le sommet européen du 11 mars a décidé de porter à 440 milliards d'euros la capacité effective de prêt de la FESF et de l'autoriser à des interventions à titre exceptionnel sur le marché primaire. Ces dernières mesures sont en voie d'adoption.

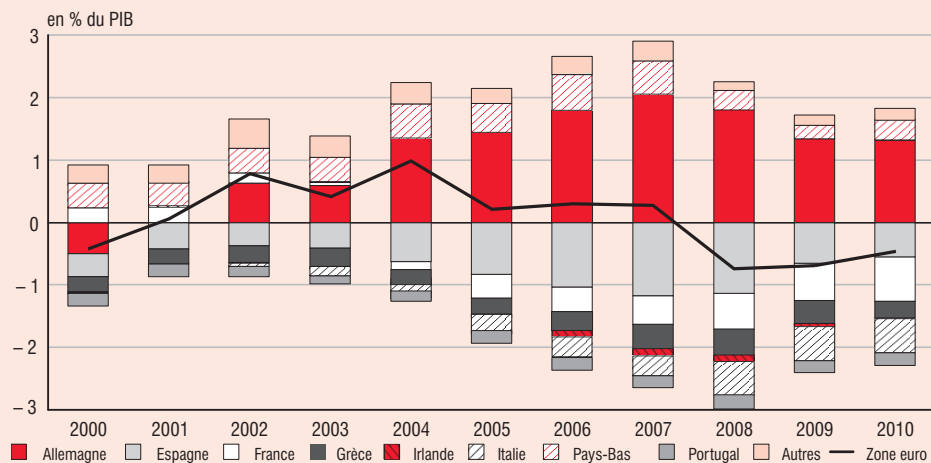
Ces mécanismes ont été activés pour l'Irlande et le Portugal et joueront un rôle décisif pour garantir la stabilité financière de la zone euro jusqu'à la mise en place du mécanisme européen de stabilité (MES), en juin 2013. De fait, le Conseil européen des 24-25 mars 2011 a précisé les modalités de fonctionnement de ce futur mécanisme, qui a vocation à devenir l'organe permanent de gestion de crise de la zone euro. En cas de crise, l'aide financière apportée par le MES à un État membre de la zone euro sera fondée sur un programme rigoureux d'ajustement économique et budgétaire négocié par la Commission européenne et le FMI, en liaison avec la BCE. Le secteur privé pourra également être impliqué dans ce cadre de cette aide, notamment en fonction du degré de solvabilité de l'État en difficulté.

Cette crise démontre les insuffisances de la gouvernance économique de la zone euro et l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques

Certains des pays aujourd'hui en crise ont connu, depuis l'introduction de l'euro, les performances économiques parmi les plus élevées de la zone euro. En Irlande, le RNB par habitant avait largement dépassé la moyenne de la zone euro. La crise que traversent aujourd'hui ces pays démontre que les taux de croissance élevés en Grèce et en Espagne cachaient en réalité des trajectoires non soutenables.

Ainsi, la crise met en lumière les limites de la surveillance économique telle qu'elle était organisée jusqu'alors. La focalisation sur les seules questions budgétaires s'est révélée excessive : l'Espagne et l'Irlande présentaient un solde budgétaire en excédent et un niveau de dette faible à la veille de la crise. À l'inverse, la survenue de déséquilibres macroéconomiques importants (endettement privé ou déficit de balance courante) n'a pas fait l'objet de surveillance. Or, le niveau très bas des taux d'intérêt consécutivement à la création de l'euro a conduit à un accélération insupportable du crédit dans les pays « périphériques », à une baisse du taux d'épargne et une forte augmentation de l'investissement, entraînant des niveaux de déficit courant record. Ces écarts de balance courante sont également le reflet d'une dégradation progressive de la compétitivité de ces pays, du fait d'un différentiel d'inflation défavorable vis-à-vis de l'Allemagne notamment (figure 2).

2. Balances courantes dans la zone euro



Encadré 1 (suite)

Les États européens lancent une profonde réforme de la gouvernance économique, qui renforce la surveillance budgétaire existante et l'étend à la surveillance des déséquilibres macroéconomiques

Ce constat et la crise de la dette souveraine ont donc amené les États membres de l'Union européenne et surtout les États membres de la zone euro à lancer une profonde réforme de la gouvernance économique. Celle-ci repose sur quatre piliers : la surveillance budgétaire, la surveillance macroéconomique, la surveillance macro-prudentielle et la mise en place d'un mécanisme permanent de gestion de crise (voir ci-dessus).

La surveillance budgétaire sera renforcée dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance. Les sanctions seront plus précoces, plus sévères et plus automatiques, y compris dans le volet préventif. Par ailleurs, la dette publique sera mieux prise en compte dans toutes les phases de la surveillance.

La mise en œuvre de la nouvelle surveillance des déséquilibres macroéconomiques s'inspire en partie des procédures actuelles existant dans le cadre du Pacte. Elle se composera d'un volet préventif s'appuyant sur un tableau de bord d'indicateurs (balance courante, taux de change réel effectif, dettes privées et publiques) ainsi que d'un volet correctif comportant des sanctions.

La surveillance macro-prudentielle vise à identifier et prévenir le risque systémique, c'est-à-dire les vulnérabilités du secteur financier à l'échelle d'un pays et non plus seulement à l'échelle d'une institution financière.

Le climat conjoncturel global est en outre marqué par les à-coups des politiques économiques dans les pays émergents. Le resserrement au printemps 2010 de la politique monétaire dans plusieurs grands pays émergents, et notamment en Chine, pèse sur l'activité mondiale. La Chine relâche ensuite sa politique monétaire au début de l'été.

Enfin, les incertitudes sur l'orientation de la politique économique américaine pèsent sur les anticipations durant l'été, jusqu'à l'annonce fin août, par la Réserve fédérale, d'un nouveau programme d'assouplissement quantitatif. La prolongation des mesures de soutien budgétaire en faveur des ménages reste longtemps en suspens, avant d'être finalement décidée après les élections de novembre (élections de mi-mandat).

L'amélioration des conditions de financement est lente

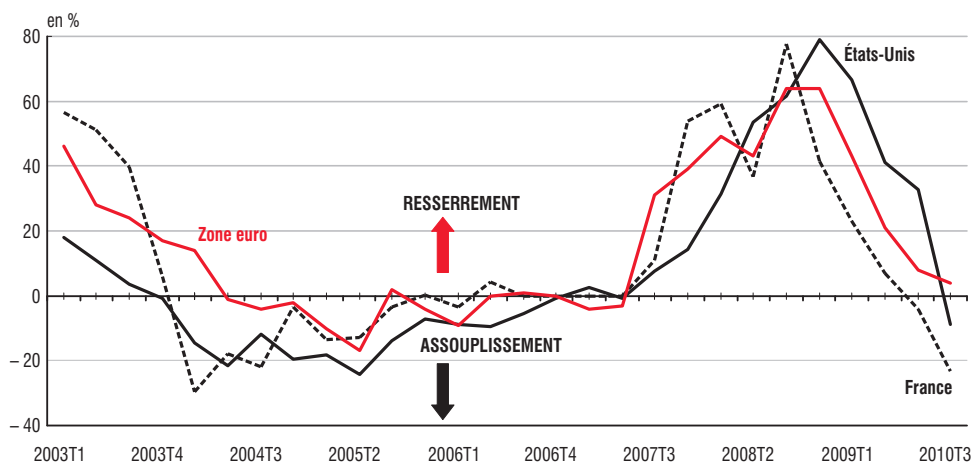
Dans ce contexte marqué par une certaine incertitude, le rétablissement des canaux de financement du secteur privé n'est que partiel. Dans la zone euro, le léger assouplissement des conditions d'octroi de crédit bancaire (*figure 3*) reste faible au regard du net durcissement survenu durant la crise. Par ailleurs, l'assouplissement des conditions de financement ne suffit pas à faire redémarrer le crédit dans les pays où les ménages, très endettés avant la crise, doivent réduire leur endettement : c'est le cas notamment en Espagne et aux États-Unis.

Des politiques budgétaires entre relance et consolidation

Après avoir fourni en 2009 une réponse synchronisée à la récession mondiale, les politiques budgétaires nationales divergent en 2010.

Dans certains pays, la politique budgétaire continue de soutenir la demande interne. Aux États-Unis, les soutiens budgétaires destinés aux ménages sont renforcés au premier semestre et les dépenses d'investissement public continuent de monter en charge. En Allemagne, les ménages bénéficient de nouvelles réductions d'impôt. En France, la consommation des ménages tire profit de la prime à la casse, notamment en fin d'année avant

3. Léger assouplissement des conditions de financement en zone euro en 2010 après le net resserrement survenu pendant la crise (Soldes d'opinions des banques sur leurs conditions d'octroi de crédits aux entreprises)



Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives.

A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Sources : Federal Reserve Board, Banque centrale européenne, Banque de France.

qu'elle ne soit supprimée. Au Japon, la prime à la casse soutient le secteur automobile jusqu'au troisième trimestre et les « écopoints », subventions à l'achat de biens d'équipement électroménagers respectueux de l'environnement, sont prolongés jusqu'à la fin de l'année.

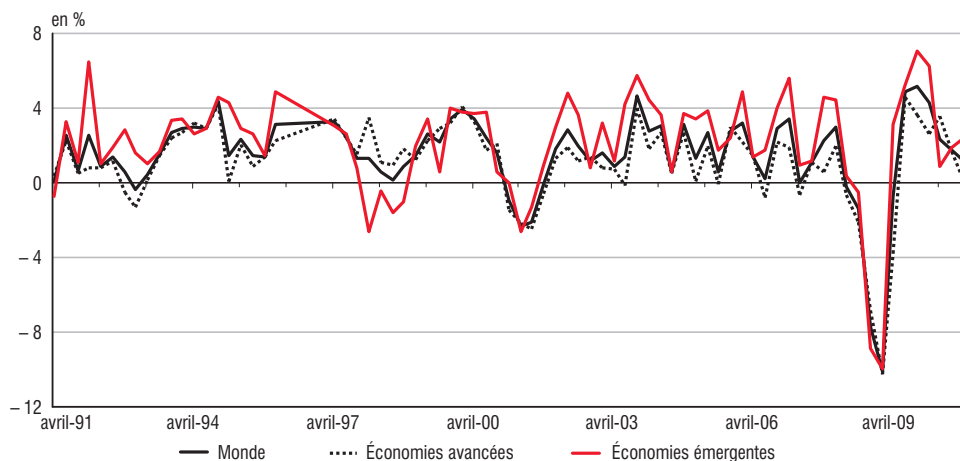
Dans d'autres pays, les plans de relance de 2009 laissent place en 2010 à des programmes de consolidation budgétaire. Au Royaume-Uni, les mesures de relance prennent fin au début de l'année, avec le relèvement du taux de TVA, et, à partir du deuxième trimestre, la politique budgétaire prend un tournant restrictif. Programmé sur cinq ans, le plan de consolidation britannique prévoit une réduction de 10 points du déficit public : en 2010, les prélèvements obligatoires sur le revenu des ménages augmentent, les prestations sociales diminuent, et, parallèlement, les dépenses de consommation des administrations publiques baissent. L'Espagne commence également à mettre en œuvre des mesures de consolidation, avec notamment le relèvement du taux principal de TVA, après l'arrêt de la prime à la casse en avril.

Le soutien à l'activité provenant des économies émergentes s'atténue au long de l'année

En 2009, les économies émergentes, notamment en Asie, ont tiré la reprise mondiale par le biais des échanges extérieurs. Dès le deuxième trimestre 2009, la demande interne de ces pays a décollé, soutenue par les politiques économiques très expansionnistes. Dans son sillage, les importations de ces pays en provenance des économies avancées ont crû fortement.

Mais en 2010, l'impulsion fournie par les économies émergentes s'atténue nettement (figure 4). En début d'année, ces économies connaissent des tensions inflationnistes : la forte hausse de l'activité jusqu'au premier trimestre 2010 met les appareils productifs émergents en situation de surchauffe. En outre, le dynamisme de l'activité dans les pays émergents tire à la hausse les prix des matières premières, notamment le pétrole.

4. L'impulsion des économies émergentes s'atténue au long de l'année 2010 (Croissance trimestrielle des importations par zone)



Source : Centraal PlanBureau.

Pour ramener la croissance de l'activité en ligne avec celle des capacités productives et limiter les pressions inflationnistes, les gouvernements des pays émergents resserrent alors leurs politiques économiques à partir du printemps 2010, en Chine notamment. La demande chinoise ralentit dès lors brusquement, et, dans son sillage, toute la zone Asie. Ainsi, aux deuxième et troisième trimestres 2010, les importations des pays émergents croissent moins fortement que celles des pays avancés. Face au net ralentissement de l'activité, les autorités chinoises relâchent ensuite quelque peu leur politique monétaire et la demande chinoise rebondit au quatrième trimestre.

Une reprise modérée de la demande interne ...

Dans ce contexte de ralentissement des dépenses des administrations publiques et de soutien moins affirmé des pays émergents, une reprise autonome de la demande intérieure s'installe progressivement dans les économies avancées, à un rythme toutefois modéré.

Les entreprises ont fortement réduit leurs stocks et contracté leurs dépenses d'investissement en 2009. Au cours de l'année 2010, elles reconstituent en partie leurs stocks et recommencent à accroître leurs investissements (+ 3,5 % sur l'année).

La demande des ménages se redresse, mais ne retrouve pas son dynamisme d'avant la récession. Aux États-Unis et en Allemagne, les mesures fiscales continuent de soutenir le revenu des ménages. En Espagne en revanche, les ménages sont affectés par les hausses d'impôt et les baisses de prestations sociales. En outre, les ménages américains, confrontés à la nécessité de se désendetter, tendent à adopter un comportement de consommation plus prudent que par le passé. Au total, dans les économies avancées, la consommation privée progresse de 1,6 % en 2010 après - 1,4 % en 2009.

Par ailleurs, la construction résidentielle reste déprimée dans les pays qui connaissent une sévère crise immobilière, en Espagne et aux États-Unis en particulier.

L'automobile dans la crise : un tournant est pris

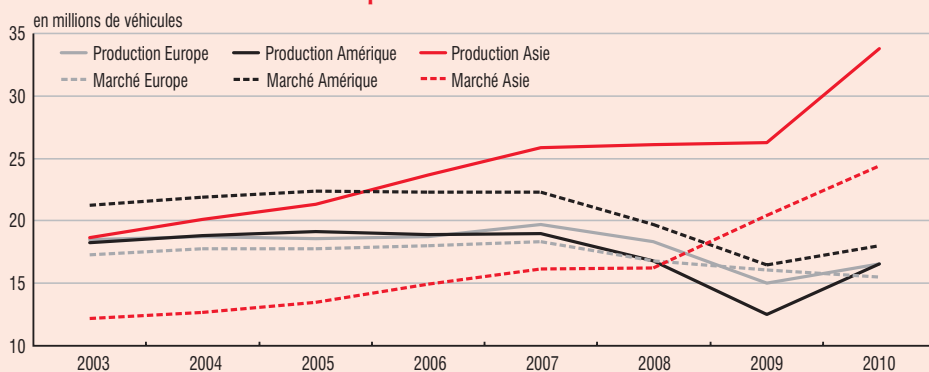
Thierry Méot*

En 2010, dans l'ensemble du monde, l'industrie automobile a produit 77,6 millions de véhicules, soit une progression de 25,7 % par rapport à 2009. Ce niveau record efface les baisses de production dues à la crise : - 12,8 % en 2009, après - 3,4 % en 2008.

Cependant, la crise a accéléré les mutations de l'industrie automobile, qui est engagée dans un tournant sur trois terrains : la localisation de la production et des marchés, la concurrence entre constructeurs, le développement de véhicules plus écologiques.

La crise de 2008-2009 a accéléré le basculement vers l'Asie de la production et des marchés. Pour la première fois en 2010, la production en Asie dépasse le cumul des productions en Europe et en Amérique (*graphique*). De même, le marché asiatique devient le premier marché mondial avec le quart des immatriculations.

Production et marché automobile par zone



Note : Europe = Union européenne, Islande, Norvège, Suisse ; Amérique = Canada, États-Unis, Mexique, Argentine, Brésil ; Asie = Chine, Corée du Sud, Japon, Thaïlande ; ces trois zones représentent 90 % de la production et du marché mondial.

Sources : OICA, CCFA, Freyssenet.

La Chine tire la croissance de la production en Asie en 2010 (+ 28,9 %) : 18 millions de véhicules y ont été assemblés, soit 4,5 millions de plus qu'en 2009. Néanmoins, la croissance dépasse également 20 % au Japon et en Corée du Sud. La Thaïlande, qui accueille des usines de la plupart des grands constructeurs et équipementiers mondiaux, confirme son ambition d'entrer dans le club des dix premiers pays producteurs d'automobiles, avec une croissance de 64,5 % en 2010 et 1,6 million de véhicules assemblés. Le marché de la zone progresse de 19,4 % en 2010. Il n'avait pas baissé durant la crise, la plus faible progression ayant été enregistrée en 2008 (+ 0,6 %).

En Amérique, la croissance de la production atteint 32,6 % en 2010, mais le nombre de véhicules produits reste inférieur de 2,3 millions d'unités à la production annuelle moyenne sur la période 2003-2007 (18,8 millions de véhicules), après le creux de 2009 (12,5 millions de véhicules). L'Amérique du Nord, dont le niveau de production correspond aux trois quarts du nombre de véhicules produits dans la zone en 2010, a été la région la plus touchée par la crise. La production y stagnait depuis 2001 et avait commencé à baisser dès 2006, avant même le début du séisme financier aux États-Unis. La crise a accentué la déprime du marché nord-américain en 2008 et 2009. Il remonte à 14 millions de véhicules en 2010, alors qu'il oscillait entre 19 et 20 millions par an de 2003 à 2007.

En Europe, la production augmente de 10,4 % en 2010, mais elle est loin de retrouver son niveau d'avant-crise, après des baisses de 18,2 % en 2009 et 6,9 % en 2008. Le marché européen reste défavorablement orienté en 2010 : il diminue de 3,4 %, après - 4,7 % en 2009 et - 8,0 % en 2008. En 2009, les mesures de soutien, essentiellement les primes à la casse, avaient contribué à soutenir les ventes, notamment sur les deux marchés principaux, Allemagne et France.

* Thierry Méot, Insee.

Encadré 2 (suite)

La crise a par ailleurs contribué à redistribuer les cartes dans la concurrence entre constructeurs. Toyota conserve sa position de premier constructeur, acquise en 2008 au détriment de General Motors. Cependant, sa position est fragilisée par des rappels massifs de véhicules (voir annexe *Chronologie*), tandis que le constructeur américain sort, avec l'aide du gouvernement fédéral, d'une procédure de faillite en ayant diminué son endettement, résorbé une grande part de ses surcapacités et réorienté sa production. En Europe, le constructeur américain conserve finalement sa filiale Opel, un temps mise en vente, mais se sépare de Saab. Le groupe allemand Volkswagen est au coude à coude avec General Motors : il bénéficie de ses performances en Chine et du succès de sa filiale Audi, qui prend la première place dans le haut de gamme en Europe devant BMW. Le groupe coréen Hyundai-Kia, dont les ventes ont continué à progresser pendant la crise, ravit la quatrième place à Ford. Ce dernier, après avoir cédé ses marques britanniques Land Rover et Jaguar à Tata en 2008, vend sa filiale Volvo au chinois Geely. Un constructeur chinois pose ainsi pour la première fois un pied loin de son territoire d'origine. Fiat profite de la procédure de faillite de Chrysler pour entrer au capital du constructeur américain avec la perspective d'en prendre la majorité.

La crise a enfin accéléré le développement de véhicules plus écologiques. Les petits véhicules économes prennent une part de plus en plus importante du marché, notamment dans les concentrations urbaines des économies les plus avancées, mais aussi en Chine, où le gouvernement favorise leur diffusion face à la pollution et aux congestions croissantes. Les constructeurs poursuivent leurs efforts pour améliorer les motorisations thermiques, en particulier dans la perspective du renforcement des normes anti-pollution en Europe. Les motorisations hybrides, apanage initialement du haut de gamme, gagnent les véhicules de gamme moyenne, voire inférieure. Surtout, chacun des grands constructeurs a investi dans le lancement d'un modèle de véhicule entièrement électrique : même si la voiture électrique ne constitue qu'une part marginale du marché automobile à moyen terme, tout retard à l'allumage pourrait coûter cher vis-à-vis de la concurrence. Le premier véhicule électrique produit en grande série voit ainsi le jour en 2010. De surcroît, les pouvoirs publics de nombreux pays s'engagent à favoriser l'installation d'infrastructures de recharge normalisées, point essentiel pour la diffusion des voitures électriques. Les ressorts qui ont propulsé la consommation de masse de l'automobile (« L'industrie automobile en France depuis 1950 : des mutations à la chaîne », *Insee Références* L'économie française, 2009) sont donc réactivés pour assurer cette diffusion en grande série. Une voiture électrique est élue « voiture de l'année » 2010 en Europe, idem aux États-Unis ; des records de vitesse sont battus en grande pompe ; des rallyes électriques sont organisés...

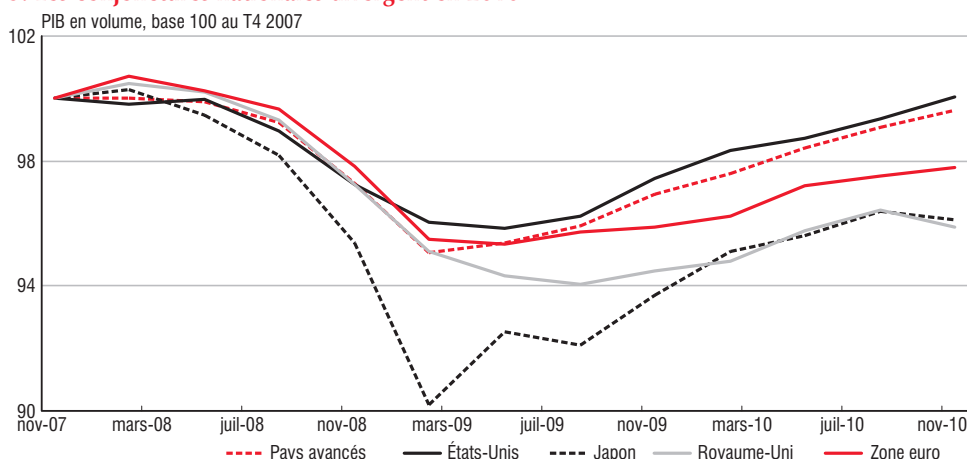
... avec de fortes hétérogénéités entre pays

Très synchrones pendant la récession, les conjonctures nationales divergent en 2010, sous l'effet d'orientations différentes des politiques économiques, mais aussi en raison de contextes nationaux spécifiques (figure 5). Aux États-Unis, des politiques économiques très expansionnistes permettent à l'activité de revenir à son niveau d'avant-crise au quatrième trimestre 2010, malgré l'effort de désendettement des ménages. La situation du Japon, malgré un fort rebond de l'activité en 2010, reste dégradée, du fait notamment de la faiblesse de la demande interne japonaise.

Au sein de la zone euro, les hétérogénéités sont substantielles. Après un repli très prononcé, l'activité allemande repart vivement (+ 3,5 % après - 4,7 %), tirée par les exportations et par l'investissement, tandis que la Grèce (- 4,5 %) et l'Irlande (- 1,0 %) restent en récession. Comme l'Allemagne, la France connaît une reprise, mais elle y est moins forte, après une récession qui a toutefois également été moins marquée (+ 1,5 % après - 2,7 %).

Au contraire de l'Allemagne, le rebond de l'économie italienne apparaît limité au regard de l'ampleur de la récession de 2009 (+ 1,3 % après - 5,2 %) : la situation dégradée du marché du travail pèse sur la demande des ménages, les dépenses publiques sont peu dynamiques et les exportations italiennes, peu compétitives, ne bénéficient que partiellement du rebond du commerce mondial. En Espagne, l'activité stagne (- 0,1 % après - 3,7 %) : la mise en œuvre du plan de consolidation budgétaire freine la demande des ménages dans un contexte de crise immobilière et de chômage élevé.

5. Les conjonctures nationales divergent en 2010



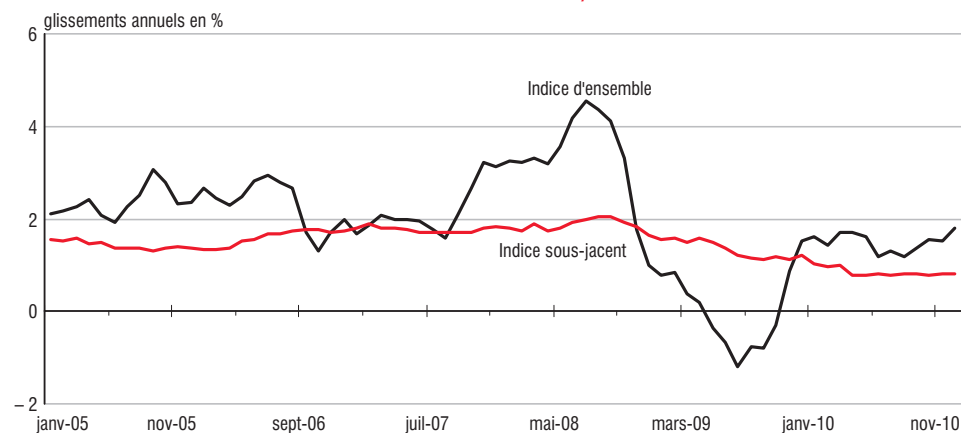
Source : Instituts statistiques nationaux.

L'inflation se redresse dans le sillage des cours des matières premières

Les prix des principales matières augmentent fortement au cours de l'année 2010. En particulier, le prix du baril de Brent passe de 75,4 dollars à 91,8 dollars entre décembre 2009 et décembre 2010. Avec le dynamisme de l'activité dans les pays émergents et l'amélioration globale des perspectives de croissance, la demande est très dynamique sur les marchés de matières premières. Ainsi les marchés physiques se tendent : le marché du pétrole, notamment, devient fortement déficitaire en cours d'année. Le marché du blé pâtit en outre de la canicule estivale en Ukraine et en Russie.

À partir de l'été, l'inflation se redresse ainsi progressivement dans les économies avancées, soutenue par la hausse des prix énergétiques et alimentaires. Mais le niveau élevé du chômage, qui pèse sur le pouvoir de négociation des salariés, modère ces tensions inflationnistes. Au total, dans les économies avancées, l'inflation reste contenue, inférieure à 2,0 % en moyenne (figure 6). ■

6. En 2010, l'inflation est restée inférieure à 2,0 % en moyenne dans les économies avancées



Sources : Instituts statistiques nationaux, FMI, calculs Insee.

L'économie française sort de récession

Denis Boissault, Pierre Leblanc, Geoffrey Lefebvre*

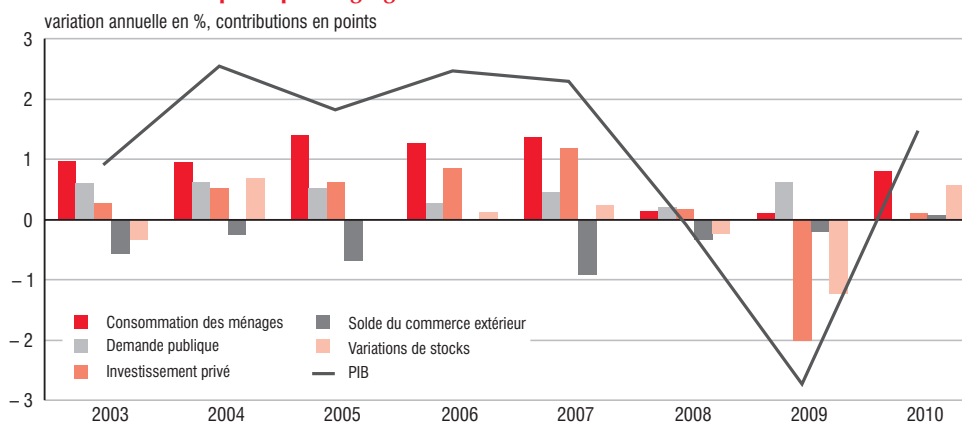
En 2010 l'économie française est à nouveau en expansion, après le repli historique de l'activité en 2008-2009 : le PIB augmente de 1,5 %, après - 2,7 % en 2009 et - 0,1 % en 2008 en moyenne annuelle. L'économie a en fait recommencé à croître dès la mi-2009. La reprise est néanmoins modérée : au quatrième trimestre 2010, le niveau d'activité reste inférieur à celui d'avant la récession.

De plus, la sortie de crise se fait en ordre dispersé selon les secteurs. L'activité rebondit nettement dans l'industrie et dans une moindre mesure dans les services marchands. En revanche, le secteur de la construction reste en récession en 2010.

Du côté de la demande, la reprise s'explique en premier lieu par le fort rebond des exportations, tirées par le commerce mondial, après l'effondrement des échanges en 2009. En particulier, la demande en provenance d'Allemagne, notre premier partenaire commercial, a été très dynamique en 2010. Par ailleurs, la consommation des ménages accélère, même si son rythme de croissance reste inférieur à celui qui prévalait avant la crise, car le pouvoir d'achat est peu dynamique et le taux de chômage se situe à un niveau élevé. À l'inverse, l'investissement des ménages se replie encore en moyenne sur 2010, malgré un début de redressement en cours d'année.

L'investissement des administrations chute et la consommation publique ralentit également, si bien que la demande des administrations publiques décélère nettement en 2010, après avoir accéléré en 2009 sous l'effet du plan de relance. Le déficit des administrations publiques rapporté au PIB s'établit à 7,1 % en 2010, en légère baisse par rapport à 2009 (7,5 %).

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

* Pierre Leblanc, département de la Conjoncture de l'Insee ; Denis Boissault et Geoffrey Lefebvre, département des Comptes nationaux de l'Insee.

S'approcher du bien-être économique de la Nation : au-delà du PIB, le revenu national disponible

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité productive sur le territoire d'un pays ; c'est à ce titre qu'il est privilégié dans le suivi de la conjoncture économique. Mais une partie de cette activité sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué en France par des non-résidents ; à l'inverse, une partie des ressources des résidents en France provient de revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires reçus par des résidents qui travaillent à l'étranger. C'est la raison pour laquelle la commission « Stiglitz » sur la mesure des performances économiques et du progrès social a recommandé de mettre l'accent sur le revenu national (RNB) plutôt que sur le produit intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible (RNDB), qui prend également

en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (impôts versés à l'Union européenne, prestations sociales versées à des non-résidents, ou reçues par les résidents en provenance de l'étranger).

En 2010, le RNB progresse plus rapidement que le PIB en valeur : + 2,6 % contre + 2,3 %. En effet, les bénéfices réinvestis par les entreprises françaises de leurs filiales à l'étranger sont particulièrement dynamiques. Ils profitent d'un rebond conjoncturel plus fort en moyenne chez les principaux partenaires de la France, après une récession plus marquée en 2009. Le RNDB progresse un peu plus fortement encore (+ 2,7 %) : les transferts de l'État au profit de l'Union européenne diminuent, pour partie en compensation de la hausse des autres ressources communautaires (TVA, droits de douane).

C'est l'évolution de la demande des entreprises qui explique l'ampleur du cycle économique en 2009-2010 (*figure 1*). Après s'être fortement contracté en 2009, leur investissement progresse légèrement en moyenne sur 2010 sous l'effet de la reprise des dépenses en biens d'équipement et en services, dans le sillage du redressement des perspectives d'activité. Leur comportement de stockage soutient également la croissance en 2010, sans toutefois totalement effacer le violent mouvement de déstockage observé en 2009.

Tirées par la nette reprise de la demande, tant interne qu'externe, les importations ont nettement rebondi en 2010.

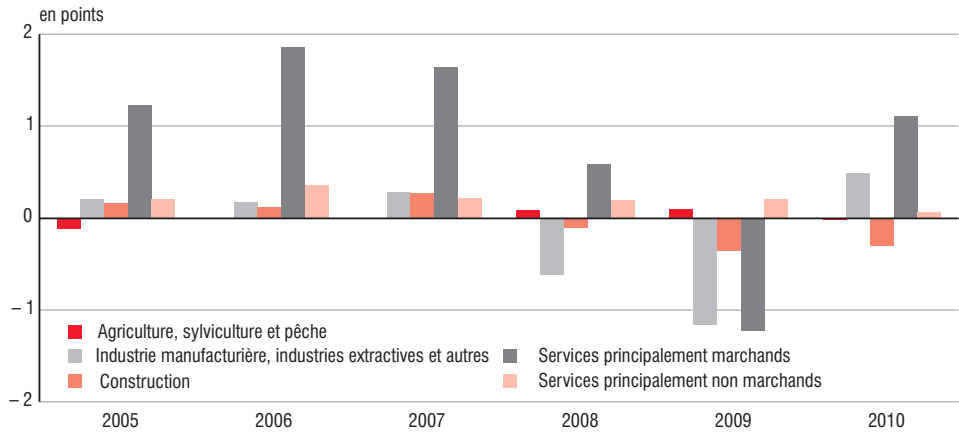
Reprise en ordre dispersé dans les différentes branches d'activité

L'année 2010 fait suite à la plus profonde récession traversée par la France depuis la seconde guerre mondiale. C'est une année de reprise, à un rythme modéré et en ordre dispersé dans les différents secteurs d'activité. Alors que l'activité reprend dans la plupart des branches, le secteur de la construction reste en récession. Dans l'industrie au contraire, l'activité rebondit sensiblement après une récession d'une grande ampleur en 2008 et en 2009. Les services marchands, qui ont relativement moins souffert pendant la crise, sont dynamiques en sortie de crise (*figure 2*).

L'industrie manufacturière a nettement rebondi en 2010

Comme souvent dans un cycle conjoncturel marqué, l'industrie manufacturière connaît des variations d'activité très fortes pendant la crise puis en sortie de crise. Ainsi, après une chute très importante en 2008-2009, la production manufacturière rebondit vivement en 2010 (+ 4,5 % après - 11,6 % en 2009 et - 1,8 % en 2008). La production est en fait repartie à la hausse dès le printemps 2009. Elle a bénéficié du rebond du commerce mondial à partir de la mi-2009, d'une accélération de la consommation et d'une reprise progressive de

2. Contribution des principales branches à la valeur ajoutée totale

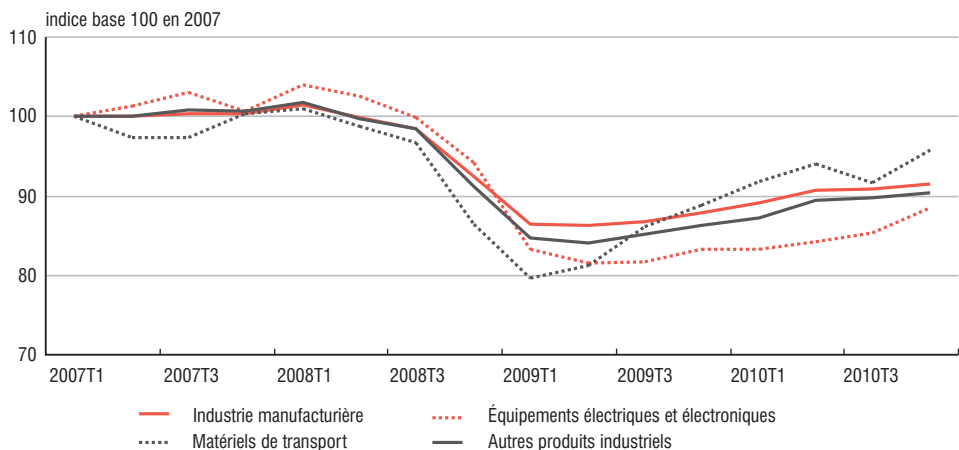


l'investissement productif des entreprises. Enfin, le violent mouvement de déstockage enregistré en 2009 est quelque peu contrebalancé en 2010. Malgré cela, le niveau d'activité de l'industrie manufacturière atteint en fin d'année demeure sensiblement inférieur à celui d'avant la crise (figure 3).

Au sein de l'industrie manufacturière, la branche des matériels de transport présente des évolutions cycliques très marquées (+ 11,1 % après - 12,4 % en 2009). En effet, l'industrie automobile a été l'une des branches les plus touchées pendant la crise : la production a chuté de - 20,7 % en 2009, notamment parce que les constructeurs ont réduit drastiquement leurs stocks. Soutenue par le boom de la consommation automobile en France en 2009-2010 lié à la prime à la casse, et par le rebond des exportations, la production rebondit de + 12,8 % en 2010.

L'activité dans les autres grandes branches manufacturières reprend également, quoique avec une moindre ampleur (voir *fiche Branches d'activité*). La branche cokéfaction et raffinage fait exception car les grèves dans les raffineries en fin d'année ont pesé sur la production.

3. Fin 2010, la production manufacturière reste en-deçà des niveaux d'avant crise



Croissance robuste en 2010 dans le secteur des services

Le premier contributeur à la progression du PIB en 2010, d'un point de vue comptable, est l'ensemble des services marchands, du fait de son poids très important dans l'économie. Le rebond de l'activité y est moins net que dans l'industrie manufacturière, mais la baisse y a été aussi nettement moins prononcée en 2009 (+ 1,8 % après - 2,8 %). La reprise est particulièrement visible dans la branche des services aux entreprises (+ 2,5 % après - 3,7 %) et de l'information-communication (+ 2,5 % après - 1,9 %). Ces branches sont en effet très liées à la dynamique d'ensemble de l'économie, *via* par exemple la demande qui leur est adressée par l'industrie. Elles bénéficient également de la reprise de l'investissement en services des entreprises (*cf. infra*). À l'inverse, l'activité des branches financières se replie en volume sous l'effet en particulier d'une production bancaire mal orientée (volume de crédit et de commissions) et d'une moindre appétence pour les contrats d'assurance-vie. Par ailleurs, la production du secteur non marchand décélère, notamment du fait de la fin de certaines mesures de relance.

Le secteur de la construction demeure en récession

Contrairement aux deux autres grands secteurs d'activité, la construction reste en récession en 2010 : la production baisse de 5,5 %, après - 6,1 % et - 0,9 % en 2009 et 2008. L'investissement des ménages en construction se replie de nouveau en moyenne, mais de façon beaucoup moins marquée que l'année précédente. À l'inverse, l'investissement des administrations publiques se contracte vivement, alors que les mesures prises dans le cadre du plan de relance l'avaient soutenu en 2009. Au total, la baisse cumulée d'activité enregistrée par le secteur depuis 2008 est la plus importante depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

La demande des entreprises rebondit en 2010, sans que le mouvement de déstockage observé en 2009 se trouve totalement contrebalancé

Avec le redressement progressif des perspectives d'activité et la lente amélioration des conditions de financement, la demande des entreprises repart en 2010. Le rebond de l'investissement apparaît limité en moyenne annuelle, mais il est plus sensible à partir du printemps.

La progression de l'investissement des entreprises non financières en 2010 masque des dynamiques très différentes entre produits

Soutenu par un rebond de l'investissement en biens d'équipement et en services, l'investissement des entreprises reprend (+ 2,4 % après une baisse très marquée de 12,2 % en 2009). L'investissement des entreprises réagit en général fortement aux fluctuations de l'activité. C'est le phénomène dit « d'accélérateur » : en période de récession, la baisse de l'investissement est plus importante que celle de l'activité, et inversement en période de reprise. Ce mouvement a été encore amplifié par la crise financière, qui a restreint l'accès des entreprises aux financements au plus fort de la tourmente. Les conditions de financement des entreprises se sont améliorées en 2010, de même que leur situation financière globale (*cf. infra*). En outre, le taux d'utilisation des capacités de production s'est quelque peu redressé en 2010, même s'il reste nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

Après avoir lourdement chuté en 2009 (- 22,2 %), l'investissement des entreprises en biens manufacturés rebondit vivement en 2010 (+ 9,0 %). Toutefois, son niveau demeure

nettement inférieur à celui d'avant-crise. Ce mouvement de reprise de l'investissement productif s'accompagne d'un accroissement des dépenses de services aux entreprises, qui progressent de 5,1 %, après une baisse de 4,1 % en 2009.

À l'inverse, les dépenses en construction des entreprises (– 6,8 % après – 5,6 % en 2009) continuent de peser sur l'investissement total. Cette année, la composante « travaux publics » rebondit, mais l'investissement en bâtiment continue de se dégrader fortement.

Au total, le rebond de l'investissement des sociétés non financières demeurant limité en moyenne sur l'année, leur taux d'investissement n'augmente que faiblement, de 0,2 point en 2010, pour atteindre 18,7 %, soit 1,5 point au-dessous du pic atteint en 2008.

La situation financière des entreprises s'améliore un peu en 2010 mais elle reste moins favorable qu'avant la crise

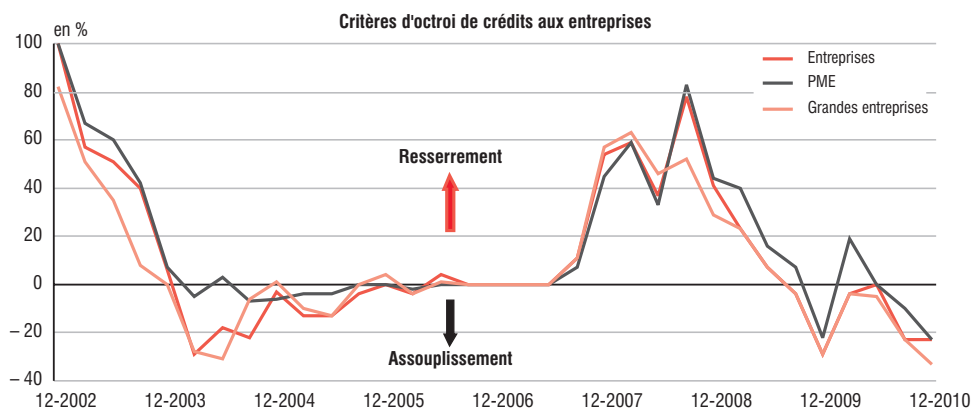
Les entreprises bénéficient en 2010 d'une amélioration de leurs conditions de financement. Les conditions d'octroi de crédit pratiquées par les banques s'assouplissent quelque peu, mettant fin au resserrement à l'œuvre depuis le début 2008 (*figure 4*). De plus, les taux d'intérêt sur les crédits aux entreprises se détendent en 2010, notamment en termes réels.

Par ailleurs, la situation financière des entreprises s'améliore. La valeur ajoutée des sociétés non financières (SNF) progresse de 2,1 % en 2010 après avoir chuté de 4,2 % en 2009. La rémunération des salariés progresse au même rythme, sous l'effet du redressement précoce de l'emploi et de la bonne tenue du salaire moyen par tête dans les secteurs marchands (*cf. infra*). Pourtant, l'excédent brut d'exploitation (EBE) progresse fortement (+ 5,3 % après – 11,0 % en 2009). En effet, la réforme de la taxe professionnelle réduit de 8 milliards d'euros les impôts sur la production qu'elles acquittent.

Ainsi, le taux de marge des SNF se redresse, passant de 29,2 % en moyenne en 2009 à 30,2 % en 2010, et revient alors dans le bas de la fourchette dans lequel il évolue depuis vingt-cinq ans, entre 30 % et 32 %.

En plus du dynamisme de leur excédent brut d'exploitation, les SNF bénéficient du redressement du solde leurs revenus financiers, à la faveur d'un rebond très important des bénéfices réinvestis par celles d'entre elles qui ont des filiales à l'étranger. L'impôt sur les sociétés

4. En 2010, assouplissement des conditions d'octroi de crédits aux entreprises

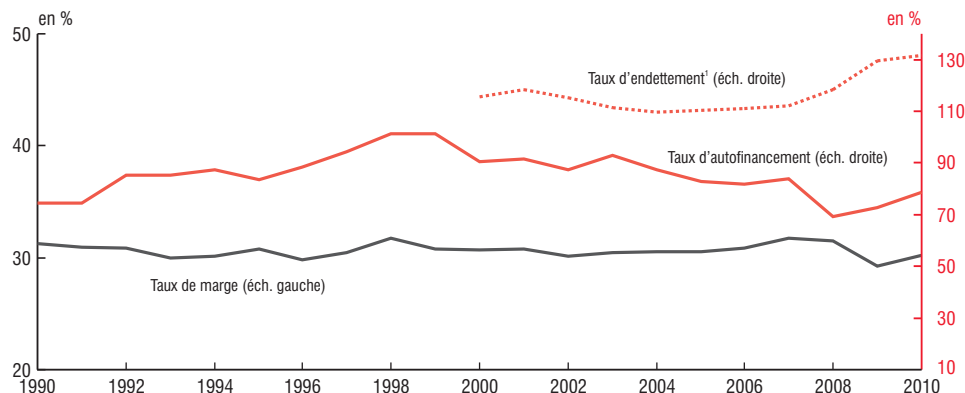


Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. *A contrario*, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

progresses vivement, atténuant la progression de leur épargne. Au total, celle-ci est vive toutefois : + 11,3 % après – 7,8 %. L'endettement des sociétés non financières reste néanmoins à un niveau élevé (figure 5).

5. Taux de marge, taux d'autofinancement, taux d'endettement des sociétés non financières



1. Encours de dette en fin d'année rapporté à la valeur ajoutée annuelle.

Sources : Insee, Banque de France.

Le contrecoup au mouvement de déstockage observé en 2008-2009 reste limité

La récession de 2008-2009 s'est accompagnée d'un fort mouvement de déstockage, en particulier au tournant de l'année 2008. Ainsi les variations de stocks ont contribué pour 1,2 point à la baisse du PIB en 2009. En 2010, le déstockage des entreprises s'interrompt. De ce fait, les variations de stocks contribuent positivement à la croissance, à hauteur de + 0,6 point, sans pour autant contrebalancer totalement le mouvement observé pendant la crise. Les chefs d'entreprises continuent ainsi d'indiquer dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee que le niveau de leurs stocks est inférieur à la moyenne.

L'activité des sociétés financières ralentit en 2010

La valeur ajoutée des sociétés financières décélère en 2010 (+ 5,7 %) après le rebond observé en 2009 (+ 19,1 % après – 8,2 % en 2008). Ce ralentissement est à mettre sur le compte des banques, les sociétés d'assurance renouant avec la croissance après deux années de recul.

La croissance de la valeur ajoutée des banques¹ ralentit en 2010 (+ 6,4 %) après la forte reprise qu'a connue le secteur en 2009 (+ 31,5 % après – 8,4 % en 2008). Ces évolutions sont qualitativement cohérentes avec celles communiquées par les grands groupes bancaires sur la période. Toutefois, les mesures de l'activité bancaire par la comptabilité nationale et la comptabilité privée ne recouvrent pas les mêmes éléments. En particulier, la valeur ajoutée de ces sociétés n'intègre ni les gains, ni les pertes de valeur sur leurs actifs financiers, ni les flux de revenus de la propriété. La production des banques, au sens de la comptabilité nationale, comprend uniquement les commissions reçues au titre des services interbancaires, les services facturés à la clientèle, ainsi que les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim, correspondant aux marges sur les dépôts et les crédits).

1. Établissements de crédits et entreprises d'investissement agréés.

En 2010, deux effets contribuent au ralentissement de la production des services bancaires (+ 1,5 % après + 12,3 % en 2009). D'une part, le recul de la production de services facturés des banques s'amplifie : - 3,1 % après - 1,6 % en 2009. D'autre part, la production de Sifim décélère en 2010 (+ 9,8 % après + 49,1 % en 2009). En effet, après le vif accroissement des marges d'intermédiation en 2009, expliqué par la forte baisse des taux sur les marchés monétaires, ces marges progressent à un rythme moins soutenu en 2010 du fait d'une moindre baisse des taux.

La valeur ajoutée des sociétés d'assurance repart à la hausse en 2010 (+ 5,8 % après - 3,6 % en 2009 et - 7,7 % en 2008). Cette progression en valeur résulte d'évolutions opposées des activités d'assurance-vie et d'assurance dommage. L'assurance dommage rebondit en 2010 de + 9,5 % après - 10,5 % en 2009 du fait d'une nette progression des prix des contrats et d'une baisse des indemnités versées aux assurés, hors les indemnités exceptionnelles versées suite à la tempête « Xynthia ». À l'inverse, l'assurance-vie recule un peu (- 0,4 %) après une forte hausse en 2009 (+ 29,9 %) liée à un effet de report dans un contexte de baisse des taux des livrets d'épargne réglementés.

Stabilisation précoce du marché du travail

Après avoir reculé à partir de la mi-2008 et tout au long de 2009, l'emploi² est reparti à la hausse au début de 2010. Il se stabilise ainsi en moyenne annuelle. Cette stabilisation apparaît relativement précoce, car les entreprises n'ont pour l'instant pas récupéré les pertes de productivité accumulées pendant la crise.

Après un recul généralisé en 2009, l'emploi est en phase de reprise

À partir du début de 2010, l'emploi total en personnes physiques (salariés et non salariés) repart à la hausse. Il passe ainsi de 26,6 millions de personnes au quatrième trimestre 2009 à 26,8 millions au quatrième trimestre 2010 (+ 193 000). En moyenne annuelle, l'emploi total progresse très légèrement (+ 44 000), après avoir chuté en 2009 (- 313 000).

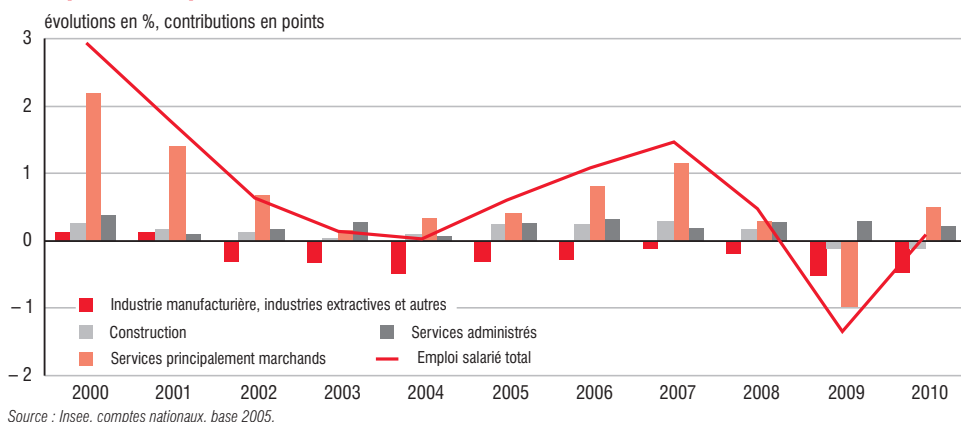
En particulier, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles (SMNA), qui représente environ les deux tiers de l'emploi total et qui explique la majeure partie de sa volatilité, progresse de 129 000 personnes entre fin 2009 et fin 2010.

De même qu'il a fortement contribué à tirer à la baisse l'emploi pendant la crise, l'emploi intérimaire explique une partie importante de la stabilisation, puis de la reprise de l'emploi marchand en 2010. De 675 000 début 2008, l'emploi intérimaire est ainsi tombé à 439 800 début 2009 ; il rebondit de façon assez précoce, dès le deuxième trimestre 2009, pour atteindre 495 300 fin 2009 et 592 500 fin 2010. Le taux de recours à l'intérim, qui a chuté au cours de la crise, retrouve un niveau proche de celui observé avant la crise (proche de 4 % de l'emploi salarié SMNA). L'emploi marchand hors intérim, qui a réagi moins violemment à la chute de l'activité, met également plus de temps pour se stabiliser. Toutefois, à partir du deuxième trimestre 2010, les créations nettes d'emplois ne sont plus le seul fait de l'intérim, mais aussi du dynamisme de l'ensemble des services marchands hors intérim, tandis que l'emploi industriel continue de reculer (*figure 6*).

La reprise de l'emploi apparaît précoce. En effet, l'emploi réagit généralement avec retard aux fluctuations de l'activité. En période de ralentissement, il tarde à s'ajuster et, symétriquement, repart moins vite en période de reprise. Cette fois, la reprise du marché de l'emploi apparaît relativement rapide, alors même que les entreprises n'ont pas retrouvé la tendance de

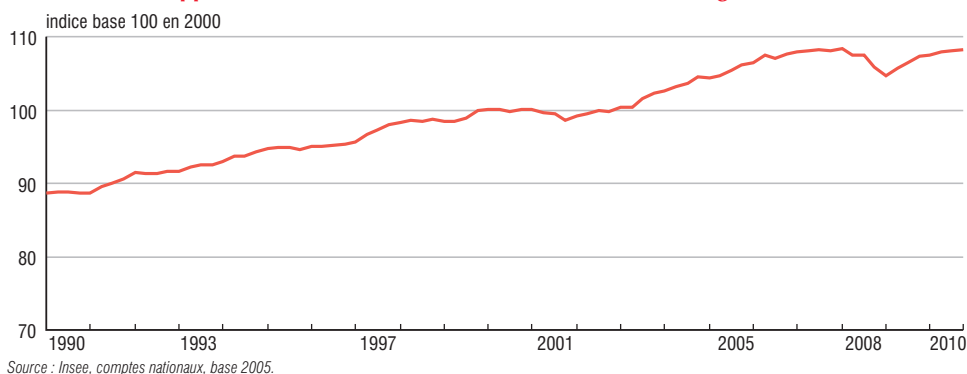
2. L'emploi calculé au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi publié habituellement par l'Insee principalement par la période qu'il recouvre : il est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que l'emploi publié est un emploi en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).

6. Emploi salarié par branche



productivité d'avant-crise (figure 7). La productivité apparente du travail s'est ainsi pour l'instant sensiblement éloignée de sa tendance de longue période (cf. « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise », dossier de la *Note de Conjoncture* de décembre 2010, Insee).

7. Productivité apparente du travail dans le secteur marchand non agricole



Le taux de chômage se replie légèrement

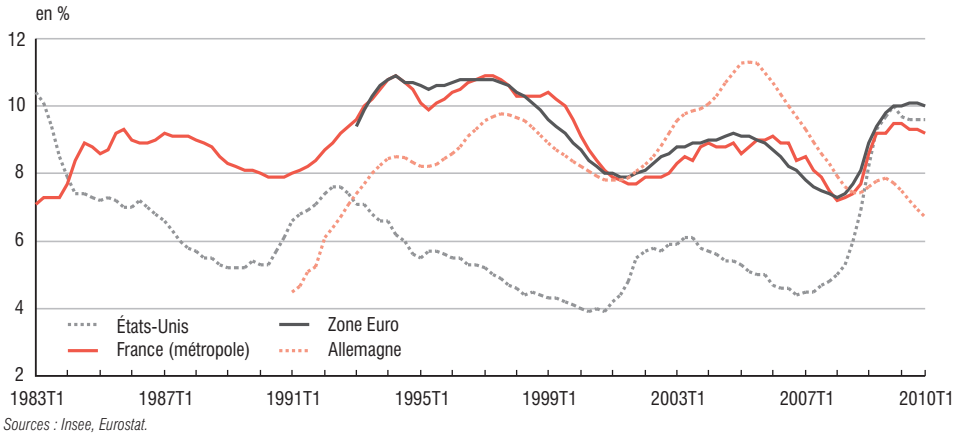
Après avoir fortement augmenté entre mi-2008 et fin 2009 (de 2,2 points à 9,5 % en France métropolitaine et 9,9 % en France y compris DOM), le taux de chômage au sens du BIT recule légèrement depuis. Fin 2010, il s'établit à 9,2 % en France métropolitaine et à 9,6 % en France y compris DOM.

Le recul du chômage en 2010 est un peu plus net chez les jeunes actifs (moins de 25 ans). Ils ont été particulièrement touchés par la crise : leur taux de chômage est ainsi passé de 18,5 % à 24,9 % entre début 2008 et fin 2009. Depuis début 2010, il a baissé de 1,7 point et s'établit à 23,2 % à la fin de l'année. Ce niveau élevé doit cependant être mis en regard du comportement d'activité des jeunes, dont un grand nombre poursuivent des études et sont de ce fait comptés comme inactifs. Ainsi, comparé au nombre total de personnes âgées de 15 à 24 ans, le nombre de chômeurs de cette tranche est de 7,9 %³ au quatrième trimestre 2010, soit un niveau proche de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans (7,6 %).

3. Sur le champ de la France métropolitaine.

On constate de même dans la plupart des grands pays avancés une stabilisation ou une légère baisse du taux de chômage depuis fin 2009-début 2010 (*figure 8*). L'Allemagne se distingue toutefois notablement : le taux de chômage allemand baisse nettement depuis la sortie de crise, alors même que pendant la crise, la montée du chômage est restée relativement limitée.

8. Taux de chômage dans quelques pays



Le salaire moyen par tête accélère

Le salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole accélère quelque peu en 2010 : il progresse de 2,1 %, après + 1,2 % en 2009. Les salaires sont soutenus par plusieurs facteurs. Premièrement, la remontée de l'inflation suscite une progression des salaires nominaux (*cf. infra*). Ensuite, le temps de travail par salarié⁴ se redresse, après la baisse observée en 2009, qui résultait notamment de la diminution des heures supplémentaires par salarié et de l'augmentation de la proportion de travailleurs à temps partiel. En outre, le dispositif de chômage partiel a été assoupli pendant la récession et le nombre de personnes en situation de chômage partiel, après avoir fortement augmenté jusqu'au deuxième trimestre 2009, diminue depuis lors, ce qui stimule la progression du nombre d'heures travaillées. Enfin, après la forte diminution des primes observée début 2009, on constate le retour à des hausses plus usuelles en 2010.

Dans les administrations publiques en revanche, le salaire moyen par tête ralentit en 2010 (+ 1,5 % en 2010 après 2,4 % en 2009). Au total, sur l'ensemble de l'économie (secteurs marchands et non marchands), le SMPT progresse de 1,9 %, après + 1,3 % en 2009. Toutefois, le pouvoir d'achat des salariés décélère dans un contexte où la progression de l'inflation devient plus prononcée (*cf. infra*).

4. La hausse du nombre d'heures payées faites par un salarié entraîne comptablement une hausse du SMPT.

Le pouvoir d'achat ralentit avec le rebond des prix en 2010, tandis que la consommation accélère

En dépit de la stabilisation de l'emploi et de l'accélération des salaires nominaux, le pouvoir d'achat ralentit en 2010 du fait de la remontée de l'inflation. À l'inverse, la consommation accélère.

En valeur, le revenu des ménages accélère en 2010

En 2010, le revenu disponible brut (RDB) des ménages accélère, grâce à la bonne tenue des revenus d'activité et à la stabilisation des revenus du patrimoine après leur chute en 2009. Toutefois, le rebond des impôts directs et le ralentissement des prestations sociales atténue cette accélération.

La masse salariale reçue par les ménages progresse de 2,0 % (après + 0,2 %) avec la stabilisation de l'emploi et la légère accélération du salaire moyen par tête. De même, le revenu mixte des entrepreneurs individuels s'accroît de 1,6 % après avoir chuté de 5,7 % en 2009.

À l'inverse, les prestations sociales ralentissent (+ 3,4 % après + 5,5 % en 2009). Les prestations ont fortement augmenté en 2009 (+ 5,5 %), via les effets de « stabilisateurs automatiques » et les mesures de soutien versées dans le cadre du plan de relance (en particulier la prime de solidarité active au deuxième trimestre 2009). La non-reconduction de ces mesures, associée à une forte décélération des indemnités chômage, explique pour l'essentiel le ralentissement des prestations.

En 2009, l'impôt sur le revenu avait baissé avec la suppression des deux derniers tiers pour les ménages modestes décidée dans le cadre du plan de relance. Par contrecoup, il accélère en 2010. De plus, le redémarrage des revenus d'activité génère un surplus de contribution sociale généralisée (CSG) et de contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Enfin, les revenus du patrimoine contribuent positivement à l'accélération du revenu des ménages car ils se stabilisent après avoir chuté en 2009 (voir *fiche Revenu et épargne des ménages*). Au total, le RDB progresse de 2,0 % en 2010, après + 0,6 % en 2009 et + 3,3 % en 2008.

Mais les prix repartent à la hausse...

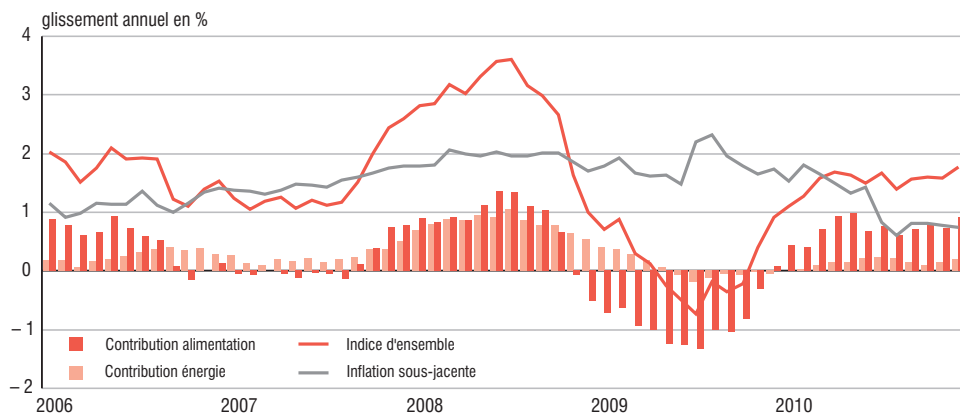
Cette accélération du RDB est cependant contrebalancée par celle des prix. En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation progresse de 1,5 % en 2010, après avoir quasiment stagné en 2009 (+ 0,1 %). Comme pour les années 2008 et 2009, l'évolution en moyenne annuelle de l'ensemble des prix masque des évolutions contrastées en cours d'année, et selon les produits.

L'inflation d'ensemble passe progressivement de 0,9 % en décembre 2009 à 1,5 % en juin 2010. Elle est ensuite relativement stable avant de remonter légèrement en fin d'année, à + 1,8 %. Cette hausse de l'inflation d'ensemble depuis la fin de l'année 2009⁵ s'explique principalement par le profil de l'inflation énergétique, et dans une moindre mesure par celui de l'inflation alimentaire (*figure 9*).

En effet, dans le sillage de la remontée du prix du pétrole, le glissement annuel des prix des produits énergétiques passe de 1,1 % en décembre 2009 à 9,4 % en juin 2010, avant de se maintenir à un niveau élevé par la suite. En décembre 2010, l'inflation énergétique s'élève à 12,5 % et contribue pour 0,9 point à l'inflation d'ensemble.

5. Et même depuis la mi-2009 : le glissement annuel des prix avait alors atteint un point bas à - 0,7 %.

9. Remontée de l'inflation en 2010



Source : Insee.

Par ailleurs, la montée des cours des matières premières alimentaires pousse à la hausse l'inflation alimentaire, qui passe de 0,3 % en décembre 2009 à + 1,4 % en juillet 2010. Cette hausse s'explique quasi exclusivement par la remontée des prix des produits frais. En effet, la hausse des matières premières alimentaires ne s'est pas encore diffusée fin 2010 aux prix à la consommation des produits alimentaires hors produits frais.

Enfin, le prix des produits fabriqués (ex-manufacturés en ancienne nomenclature) est relativement stable. Pour la plupart de ces produits, la hausse des prix des matières premières importées n'a pas encore eu le temps de se diffuser. Dans les services, l'inflation a légèrement diminué (+ 1,9 % en décembre 2009, + 1,4 % en décembre 2010).

... ce qui pénalise le pouvoir d'achat

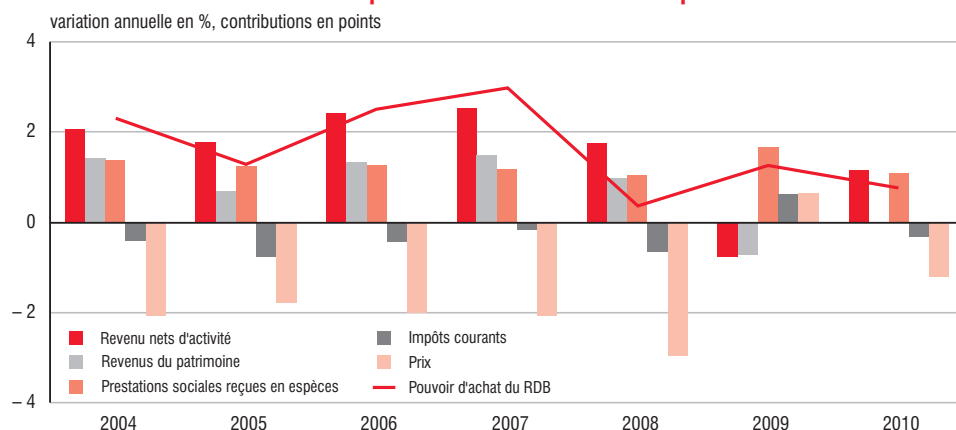
Au total, le prix de la dépense de consommation finale des ménages⁶ a progressé de 1,2 % en 2010 après avoir baissé de 0,6 % en 2009. Malgré l'accélération du revenu disponible, le pouvoir d'achat a donc légèrement décéléré en 2010, à + 0,8 %, après + 1,3 % en 2009. Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat stagne en 2010 (+ 0,1 %) (figure 10) après des progressions de + 0,6 % et - 0,3 % en 2009 et 2008.

La consommation accélère en 2010 et l'investissement des ménages tend à se stabiliser

Pendant la crise, la consommation des ménages a quasiment stagné (+ 0,3 % en 2008 puis + 0,1 % en 2009) mais n'a pas baissé, contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des grands pays européens. Elle a ainsi joué un rôle de stabilisateur pour l'économie française. En 2010, elle accélère sensiblement (+ 1,3 %). Toutefois, cette progression reste inférieure au rythme moyen d'avant-crise : de 1998 à 2007, la consommation avait progressé à un rythme annuel moyen de 2,5 %. De fait, le pouvoir d'achat est peu dynamique en 2010 et la montée du chômage pendant la crise s'est accompagnée de la formation d'une épargne de précaution.

6. Le déflateur de la consommation diffère de l'indice des prix à la consommation en particulier parce qu'il intègre les services d'intermédiation financière indirectement mesurés. Cela n'affecte quasiment pas le calcul du pouvoir d'achat, car ces services sont comptabilisés aussi bien dans le revenu que dans la dépense de consommation finale des ménages.

10. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible



Source : Insee.

Encadré 2

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes. Le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Cette mesure macroéconomique peut toutefois différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Les ménages peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées. Ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour se rapprocher de cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française*² sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le

* Sébastien Durier, Margot Perben, département des Comptes nationaux, Insee.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

2. « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages » sur http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFR07C.PDF

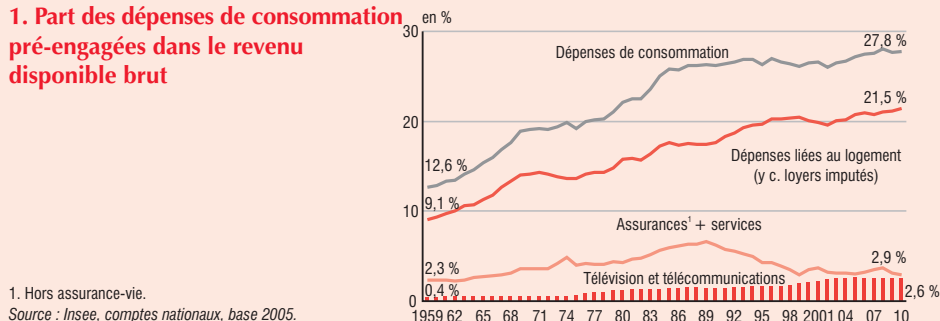
Encadré 2 (suite)

6 février 2008 au Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses « pré-engagées » sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés³), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés⁴).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,6 % de leur revenu disponible en 1959 à 27,8 % en 2010, soit une hausse de plus de 15 points sur une cinquantaine d'année (figure 1).

1. Part des dépenses de consommation pré-engagées dans le revenu disponible brut



1. Hors assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Les dépenses liées au logement expliquent les trois quarts de cette hausse : leur part grimpe de 9,1 % en 1959, à 21,5 % en 2010. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) dans le revenu des ménages est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 2,3 % en 1959 à 6,6 % en 1989, avant de revenir à 2,9 % en 2010 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,4 % en 1959 à 1,7 % en 1998, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,6 % en 2010.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Il faut toutefois garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance a accompagné la diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoir d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitrage » par unité de consommation se stabilisent en 2010

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitrage ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

3. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché. Ce loyer vient réhausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

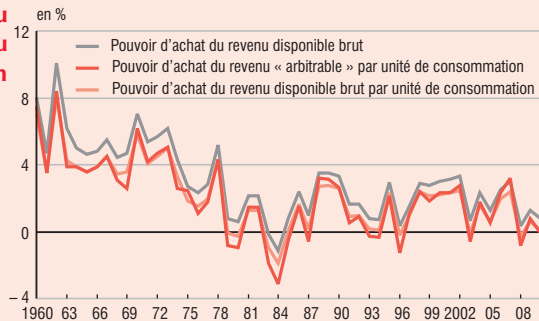
4. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur la rémunération des dépôts et des crédits.

Encadré 2 (suite)

Revenu disponible et revenu « arbitrage » sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique. De fait, compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, car la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre mais aussi de la composition des ménages⁵.

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation sont très proches. Depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation sont néanmoins légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils progressent de + 1,0 % l'an en moyenne, contre + 1,2 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). C'est le cas en 2010 : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible progresse très légèrement (+ 0,1 %) tandis que celui du revenu « arbitrage » recule très légèrement (0,1 %). En effet, en 2010, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont plus dynamiques que le revenu « arbitrage » des ménages (+ 2,4 % contre + 1,8 %). En particulier, les charges de chauffage des logements ont été dynamiques, du fait d'un hiver puis d'un automne rigoureux.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitrage » par unité de consommation

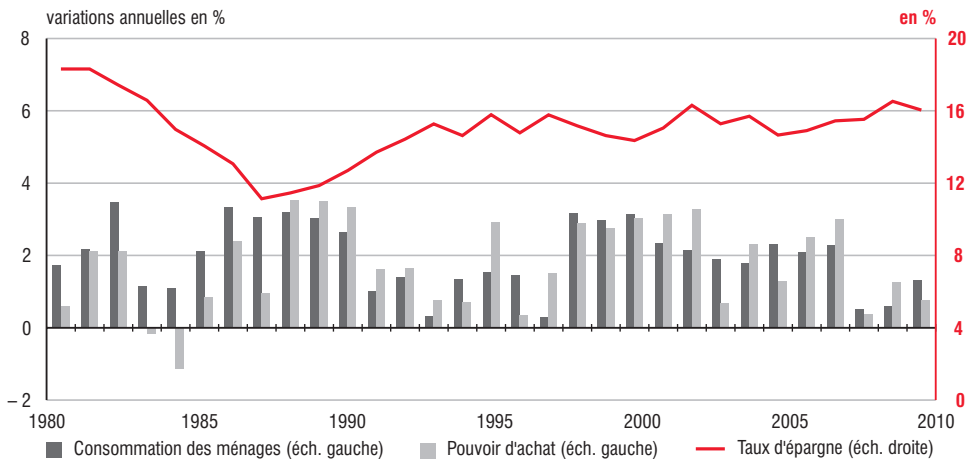


Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Malgré une baisse d'un demi-point en 2010, le taux d'épargne reste à un niveau élevé à 16,0 % (figure 11).

11. Accélération de la consommation et légère baisse du taux d'épargne des ménages



Source : Insee.

L'accélération de la consommation est pour moitié impulsée par la progression des achats de produits fabriqués (ex-manufacturés⁷ en ancienne nomenclature). La consommation en produits informatiques et électroniques augmente toujours fortement (+ 12,2 % après + 11,6 %). Les achats d'automobiles, bénéficiant de la prime à la casse, avaient sensiblement soutenu la progression de la consommation des ménages en 2009. En 2010, avec la disparition progressive du dispositif, les achats d'automobiles baissent légèrement, mais ils restent néanmoins à un niveau élevé. Les dépenses des ménages en services principalement marchands progressent de nouveau (+ 0,8 % après + 0,1 %). Elles sont soutenues en particulier par les services d'hébergement et de restauration, qui progressent à nouveau après deux années de fortes baisses, ainsi que par les services en information-communication. Enfin, la consommation de produits énergétiques accélère nettement. Les températures largement inférieures aux normales saisonnières en début et en fin d'année soutiennent les dépenses de chauffage des ménages (gaz, électricité, fioul).

L'investissement des ménages⁸, constitué pour les trois quarts par les achats de logements neufs, tend à se stabiliser. Il baisse encore en moyenne annuelle (- 1,5 % en 2010 après - 9,3 % en 2009) mais il se remet à progresser un peu en cours d'année. La baisse des achats de logements neufs se poursuit à un rythme plus modéré et le marché immobilier de l'ancien reprend, ce qui provoque un rebond de l'investissement en services, constitué principalement des droits de mutation et des frais d'agences immobilières.

7. En nouvelle nomenclature, les produits de l'industrie manufacturière comprennent les produits agroalimentaires ainsi que les produits raffinés (essence, fioul).

8. Il s'agit ici de l'investissement des ménages « purs », hors entrepreneurs individuels. L'investissement de cette dernière catégorie est en effet en général regroupé avec celui des sociétés non financières (cf. *supra*).

Fort rebond des échanges extérieurs

Après s'être fortement repliés en 2009, les échanges extérieurs rebondissent nettement en 2010. Les exportations progressent dans le sillage du commerce mondial, tandis que les importations sont soutenues par le rebond de la demande interne.

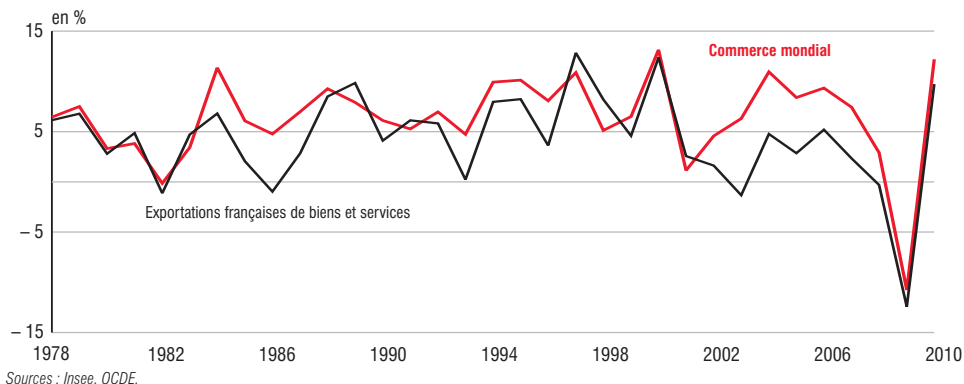
Le commerce mondial est très dynamique en 2010...

Le commerce mondial, après une chute historique au tournant de l'année 2008, a commencé à se redresser à partir de la mi-2009. Entre ce moment et la fin 2010, il progresse en moyenne à un rythme annualisé de près de 15 %, tiré notamment par les importations des pays émergents. Le commerce mondial retrouve d'ailleurs fin 2010 son niveau d'avant-crise : les importations des pays émergents repassent au-dessus de leur niveau d'avant-crise, tandis que celles des pays avancés restent encore légèrement en retrait. La demande mondiale adressée à la France profite de ce dynamisme. Celle-ci est notamment portée par le rebond de la demande en provenance de la zone euro et des États-Unis. En particulier, la demande en provenance d'Allemagne, notre premier partenaire commercial, est très dynamique, dans le sillage de la forte croissance allemande en 2010 (+ 3,5 %, après un très fort recul en 2009 de 4,7 %). Enfin, sur l'ensemble de l'année, les exportations bénéficient d'une amélioration de la compétitivité-prix avec la dépréciation de l'euro début 2010.

... et entraîne les exportations françaises

Ainsi, les exportations françaises de biens et services rebondissent nettement en 2010 (+ 9,7 % après - 12,4 %, *figure 12*). En particulier, la progression est très forte sur la première partie de l'année (+ 4,7 % puis + 3,1 % aux deux premiers trimestres de 2010). Le rebond concerne la plupart des produits, et notamment l'ensemble des produits manufacturés (+ 11,5 % après - 13,3 %), qui représente les trois quarts des exportations. Les exportations de produits agricoles sont également très dynamiques, en raison de la livraison de grands contrats céréaliers. Seules les ventes de produits raffinés sont en nette baisse, du fait de l'impact des grèves dans les raffineries en octobre qui entraînent un fort repli des ventes au quatrième trimestre.

12. Le rebond du commerce mondial entraîne les exportations françaises



Les importations sont également très dynamiques

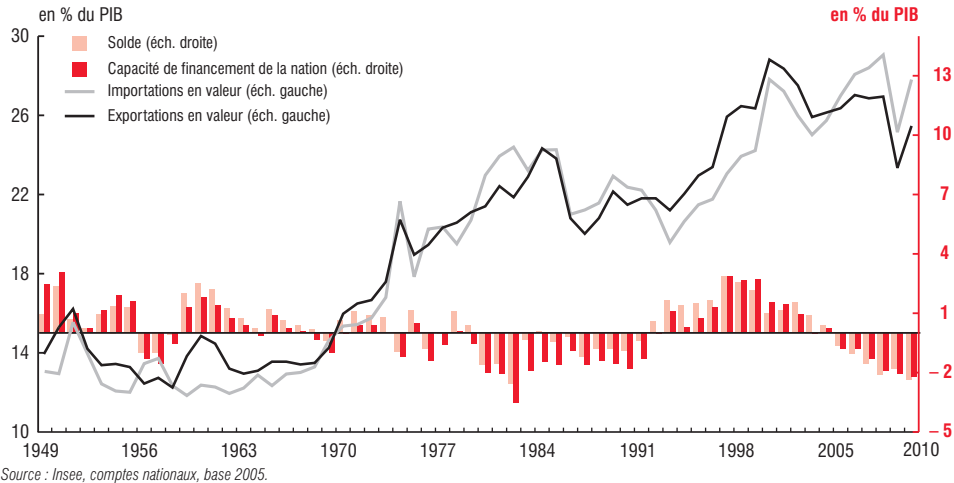
Les importations rebondissent elles aussi fortement en 2010 (+ 8,8 % après – 10,8 %), en particulier les achats de produits manufacturés (+ 11,6 % après – 11,6 %). Les importations sont tirées par le redressement de la demande interne (+ 1,4 % après – 2,5 %) et le fort rebond des exportations⁹ (cf. supra). Comme pour les exportations, le rebond concerne la plupart des produits (voir fiche Relations avec le Reste du monde).

Au total, la contribution du solde des échanges extérieurs en volume (exportations moins importations) est légèrement positive en 2010 (+ 0,1 point après – 0,2 point en 2009).

Le solde extérieur se dégrade du fait de la forte augmentation de la facture énergétique

Dans le sillage du renchérissement des matières premières, les prix d'importation ont progressé à un rythme soutenu (+ 4,0 %) et la facture énergétique s'est alourdie. Les prix d'exportations ont été moins dynamiques (+ 1,7 %). Au total, le déficit commercial se creuse pour atteindre 49,4 milliards d'euros après 40,8 milliards d'euros en 2009 (figure 13).

13. Solde extérieur



9. Via les consommations intermédiaires incorporées dans les exportations.

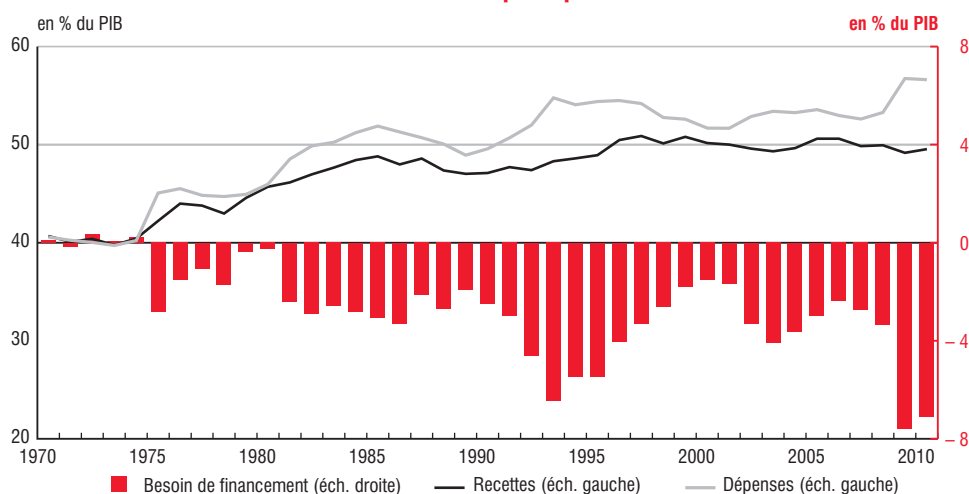
Une légère amélioration des finances publiques

Le déficit public au sens de Maastricht atteint 7,1 % du PIB

Le déficit public atteint 7,1 % du PIB, contre 7,5 % en 2009 (*figure 14*). Cette réduction du déficit public de 6 milliards d'euros recouvre une diminution des déficits des administrations publiques centrales et locales (respectivement – 9,4 et – 4,5 milliards d'euros). Dans le même temps, le déficit des administrations de sécurité sociale se creuse de 7,8 milliards d'euros.

Les recettes publiques s'accroissent (+ 3,1 % en 2010 après – 3,8 % en 2009) avec la reprise économique, tandis que les dépenses ralentissent (+ 2,1 % en 2010 après + 4,1 % en 2009), notamment en raison du contrecoup du plan de relance en 2009.

14. Besoin de financement des administrations publiques



Le taux de prélèvements obligatoires augmente de 0,5 point

En 2010, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 0,5 point de PIB à 42,5 %, un taux qui demeure inférieur à celui d'avant la crise. Ce rebond est imputable aux deux tiers à la hausse spontanée des recettes, en particulier de l'impôt sur les sociétés et de la TVA. Hors mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires auraient crû de 3 %, soit un rythme supérieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 2,3 %).

La hausse spontanée des recettes est renforcée par l'arrêt des mesures de trésorerie et de pouvoir d'achat liées au plan de relance (11 milliards d'euros), et contrebalancée par certaines mesures nouvelles. En particulier, la réforme de la taxe professionnelle entraîne une diminution des recettes d'environ 8 milliards, tandis que l'impact en année pleine de l'instauration du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration s'élève à – 1,6 milliard.

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2010*

En 2010, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 4,1 milliards d'euros, soit 0,2 point de produit intérieur brut.

Cette hausse résulte principalement de deux mouvements contraires. D'une part, la réforme de la taxe professionnelle a permis d'alléger la charge fiscale des entreprises de près de 8 milliards d'euros. D'autre part, suite à la forte baisse des prélèvements en 2009 du fait des mesures de trésorerie ou de pouvoir d'achat du plan de relance de l'économie, leur retour progressif à la normale s'est traduit en 2010 par une augmentation des recettes fiscales de l'ordre de 11 milliards d'euros.

D'autres mesures, comme la hausse de la cotisation patronale à l'Association pour la Gestion du régime d'assurance des créances des Salariés (AGS), celle de deux points du forfait social, la taxe sur les bonus des traders ou des hausses d'impôts locaux, ont également contribué à augmenter les recettes. À l'inverse, l'impact en année pleine de l'instauration du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration ou la poursuite de la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA), qui s'opère par paliers, ont diminué les prélèvements obligatoires.

Ménages : hors contrecoup du plan de relance (+ 1,0 milliard d'euros), le niveau des prélèvements obligatoires sur les ménages s'accroît de 1,0 milliard d'euros

En 2010, les mesures de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) continuent de diminuer la charge fiscale sur les ménages, notamment le crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunt (- 0,4 milliard d'euros) et l'exonération des heures supplémentaires (- 0,1 milliard d'euros). Les ménages bénéficient également de l'instauration au 1^{er} juillet 2009 du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration qui atteint son plein régime en 2010 (- 1,6 milliard d'euros).

À l'inverse, de nouvelles mesures viennent alourdir la charge fiscale des ménages. Il s'agit notamment, pour ce qui concerne la fiscalité verte, de l'aménagement du crédit d'impôt en faveur du développement durable (+ 0,2 milliard d'euros) et de la suppression du taux réduit de TVA pour l'installation de climatiseurs

(+ 0,1 milliard d'euros), ou encore de la limitation du bénéfice de la demi-part supplémentaire (+ 0,2 milliard d'euros) et des recettes exceptionnelles dues à la cellule de régularisation fiscale mise en place par le ministère du Budget (+ 0,7 milliard d'euros). En outre, la taxe sur les bonus des traders rapporte + 0,3 milliard d'euros, la suppression de l'exonération de CSG en cas de dénouement par décès d'un contrat d'assurance-vie + 0,2 milliard d'euros, l'imputation du RSA sur la prime pour l'emploi (PPE) + 0,2 milliard d'euros. Enfin, les prélèvements obligatoires sont alourdis par la hausse des taux des impôts recouvrés par les collectivités (+ 0,7 milliard d'euros).

Par ailleurs, après la suppression temporaire pour les ménages modestes des deux derniers tiers provisionnels d'impôt sur le revenu dû en 2009, le retour à la normale en 2010 joue positivement pour 1,0 milliard d'euros.

Entreprises : hors contrecoup du plan de relance (+ 10 milliards d'euros), les prélèvements obligatoires diminuent de 7,9 milliards d'euros, principalement sous l'effet de la réforme de la taxe professionnelle

L'année 2010 est surtout marquée pour les entreprises par la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par une cotisation économique territoriale et une imposition forfaitaire des entreprises de réseaux. L'allègement dont elles bénéficient à ce titre en 2010 atteint près de 8 milliards d'euros.

D'un autre côté, après que les mesures du plan de relance prises pour soutenir leur trésorerie a induit une forte baisse des prélèvements en 2009, le retour progressif à la normale a contribué à l'augmentation de l'imposition des entreprises pour 10 milliards d'euros. Concernant l'impôt sur les sociétés, on enregistre le contrecoup de la mesure de remboursement anticipé de créances de report en arrière des déficits (RAD, + 5,4 milliards d'euros) et de la mesure concernant le crédit impôt recherche (CIR, + 2 milliards d'euros), cette dernière étant reconduite en 2010. Le changement de comportement d'imputation des entreprises suite à la mesure de mensualisation des remboursements de crédits de TVA a joué à la baisse en 2009,

* Stéphanie Claveaux et Matthieu Olivier, Direction générale du Trésor.

Mesures relatives aux impôts

en milliards d'euros

Ménages	2,0
Mesures sur l'impôt sur le revenu	0,2
Plan de relance	1,0
Hausse de la fiscalité locale	0,7
Taux de TVA dans la restauration, pour l'installation de climatiseurs	- 1,5
Autres (aménagement du soutien au biocarburants, taxe Traders...)	1,6
 Entreprises	 2,1
Mesures sur l'impôt sur les sociétés	- 1,4
Plan de relance	9,9
Réforme de la taxe professionnelle	- 7,7
Hausse de la fiscalité locale	0,3
Autres (forfait social, contributions aux stocks options...)	0,9
Total des mesures relatives aux impôts	4,1

Source : Direction générale du Trésor.

mais cet effet prend fin en 2010, ce qui entraîne également une augmentation de 2,9 milliards d'euros de leur charge fiscale¹. À l'inverse, l'augmentation du taux de l'amortissement dégressif amoindrit l'impôt payé par les sociétés à hauteur de - 0,4 milliard d'euros.

Parmi les autres mesures, la montée en puissance de la réforme du CIR (- 0,5 milliard d'euros) ou la suppression progressive de l'IFA (- 0,6 milliard d'euros) ont réduit l'impôt sur les sociétés, alors que la hausse

des cotisations patronales en faveur de l'AGS (+ 0,7 milliard d'euros), la hausse du taux du forfait social de 2 % à 4 % (+ 0,4 milliard d'euros) ou la modification de la taxe générale sur les activités polluantes (+ 0,1 milliard d'euros) ont contribué à l'augmentation de la pression fiscale sur les entreprises.

Enfin, les hausses de taux des impôts directs locaux par les collectivités locales ont conduit à une hausse des prélèvements obligatoires sur les entreprises de 0,3 milliard d'euros.

1. Le montant s'élève à 6,5 milliards d'euros pour la TVA budgétaire, mais il comprend l'effet de la mensualisation des remboursements en elle-même. Or, ce dernier est neutralisé en comptabilité nationale, car celle-ci enregistre les impôts sur le principe des droits constatés.

Les déficits des administrations centrales et locales diminuent

En 2010, le besoin de financement des administrations publiques centrales se réduit (- 112,4 milliards, contre - 121,8 milliards en 2009). Les impôts augmentent de 18,5 % du fait de la forte croissance de l'impôt sur les sociétés (+ 13 milliards après - 28 milliards en 2010) et de la TVA (+ 5,1 milliards après - 6,8 milliards). Par ailleurs, la réforme de la taxe professionnelle se traduit par une nette augmentation des impôts perçus par l'État. Le schéma retenu en 2010 consiste en effet à faire percevoir par l'État les nouvelles recettes (contribution économique territoriale et imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) créées en remplacement de la taxe professionnelle. En contrepartie, l'État verse aux collectivités locales une dotation correspondant à ce qu'elles auraient perçu en l'absence de réforme. Au total, le coût de la réforme pour l'État lors de cette année de transition est légèrement inférieur à 8 milliards. Du côté des dépenses, les consommations intermédiaires augmentent du fait d'importantes livraisons de matériels militaires. Hors cet effet, elles reculent de 4,1 %, en raison du net repli des dépenses réalisées au titre du plan de relance. Les rémunérations augmentent de 1,6 %. L'investissement chute (- 13,3 % après + 21,7 %), en raison du contrecoup du plan de relance.

En 2010, le besoin de financement des administrations publiques locales se réduit à – 1,7 milliard après – 6,2 milliards en 2009. Cette amélioration résulte du recul des dépenses (– 0,4 % en 2010, après + 3,2 % en 2009) alors même que les recettes continuent de progresser (+ 1,6 % en 2010, après + 4,9 % en 2009). La baisse des dépenses est liée à un recul accentué des dépenses d'investissement (– 6,9 % en 2010, après – 1,3 % en 2009). Par ailleurs, la masse salariale décélère (+ 2,5 % en 2010, après + 4,2 % en 2009), en partie sous l'effet des moindres transferts des personnels de l'Éducation nationale. Les recettes ralentissent en 2010. Elles sont affectées par le contrecoup de la mesure d'avance des remboursements de TVA intervenue en 2009 dans le cadre du plan de relance. En outre, les taux des impôts directs locaux augmentent moins en 2010 qu'en 2009. À l'inverse, les collectivités locales bénéficient d'une nette hausse des droits de mutation (+ 2,4 milliards), du fait de la reprise du marché immobilier.

Les comptes sociaux sont nettement déficitaires

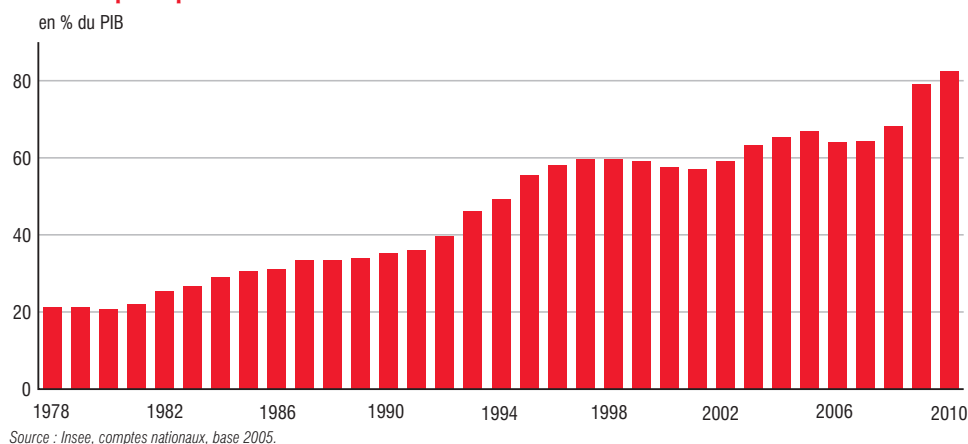
Le solde des administrations de sécurité sociale est nettement déficitaire en 2010, avec un besoin de financement de 22,8 milliards d'euros, contre 15,2 milliards en 2009. Cette nouvelle dégradation s'explique par une croissance des dépenses toujours supérieure à celle des recettes, malgré l'amélioration progressive de l'environnement macroéconomique. Les dépenses des administrations de sécurité sociale progressent de façon soutenue, bien qu'en ralentissement (+ 3,5 %, après + 4,6 % en 2009). La progression du chômage en moyenne sur l'année explique le dynamisme des prestations, à un rythme moindre toutefois qu'en 2009 (+ 8,0 % après + 21,2 %). Cependant, pour la première fois, les dépenses soumises à l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) augmentent conformément à la cible votée (+ 3,0 % après + 3,5 %). Les recettes des administrations de sécurité sociale progressent de 2,0 % en 2010, après + 0,2 % en 2009. Cette accélération est imputable aux cotisations sociales, qui augmentent de 1,8 % après + 0,6 % en 2009, en ligne avec le redémarrage de la masse salariale, comme aux recettes fiscales (+ 0,6 % après – 1,0 %).

La dette publique s'élève à 82,3 % du PIB

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 1 591,2 milliards d'euros fin 2010 contre 1 492,7 milliards un an plus tôt. Elle représente 82,3 % du PIB, contre 79,0 % fin 2009 (figure 15). La dette publique nette progresse plus rapidement : elle s'établit à 76,5 % du PIB, après 72,0 % en 2009, soit une hausse de 4,5 points.

La part de l'État dans la dette publique s'établit à 1 245,0 milliards, en hausse de 77,2 milliards. Cette hausse est toutefois nettement moins importante que son besoin de financement (121,5 milliards). En effet, l'État finance une partie de son déficit en diminuant de 22,8 milliards sa trésorerie constituée fin 2009. Il bénéficie également d'une hausse des dépôts des autres administrations publiques au Trésor (+ 18,9 milliards), notamment dans le cadre des investissements d'avenir. L'État perçoit également le remboursement d'une partie des prêts accordés au secteur automobile (2,2 milliards). À l'inverse, il finance des prêts à la Grèce à hauteur de 4,4 milliards. La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette s'élève à 15,0 milliards à la fin 2010, en diminution de 3,7 milliards par rapport à la fin 2009 : en particulier, la Société de prise de participation de l'État (SPPE) reçoit des remboursements d'une partie de ses prises de participations dans les banques et se désendette ainsi de 3,5 milliards.

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



La dette nette progresse plus rapidement que la dette brute (4,5 points contre 3,3 points) car une partie du besoin de financement des administrations publiques n'est pas financée par un endettement supplémentaire, mais par des diminutions d'actifs. En particulier, la trésorerie de l'État diminue nettement entre fin 2009 et fin 2010. ■

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2008 et 2009

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2010, les comptes annuels définitif 2008 et semi-définitif 2009 apportent des révisions aux comptes semi-définitif 2008 et provisoire 2009 publiés l'an passé.

Cet encadré porte sur les révisions intervenues sur les taux de croissance des agrégats, qui sont liées à l'arrivée d'un certain nombre de sources statistiques non disponibles auparavant. Cette année, viennent s'ajouter des révisions sur le niveau des agrégats, qui sont liées au changement de base des comptes nationaux (passage de la « base 2000 » à la « base 2005 »). L'impact du changement de base sur les niveaux des agrégats macroéconomiques fait par ailleurs l'objet du dossier *Les comptes nationaux passent en base 2005*.

Principales révisions sur le compte 2008

Équilibre ressources-emplois

Dans le compte définitif 2008 de la base 2005, le PIB en volume baisse de 0,1 %, alors qu'il progressait de + 0,2 % dans le compte semi-définitif de la base 2000. L'évolution du PIB en valeur est également revue à la baisse de 0,3 point, à + 2,5 %.

Côté demande, l'évolution de la consommation des ménages est amoindrie. En volume, elle progresse de + 0,3 %, contre une hausse de + 0,5 % dans le compte semi-définitif. Cette révision s'explique en particulier par le recalage sur le compte satellite du logement. La progression de la FBCF est également revue à la baisse à + 0,3 %, contre + 0,5 % en base 2000. Le repli est un peu plus marqué que précédemment pour les ménages et les administrations publiques. Ces changements l'emportent sur la légère révision à la hausse de la FBCF des entreprises non financières. La contribution des échanges extérieurs à la croissance en volume reste à - 0,3 %. Enfin, la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est un peu moins négative, à + 0,2 % contre - 0,3 % dans le compte semi-définitif. Cette révision est concentrée sur les biens industriels.

Compte des sociétés non financières (SNF)

La masse salariale des sociétés non financières est révisée en légère baisse (de + 3,6 % à + 3,5 %) comme la valeur ajoutée (de + 3,1 % à + 3,0 %), si bien que l'évolution de l'excédent brut d'exploitation n'est pas revue (+ 3,7 %). Le

taux de marge des SNF s'inscrit en baisse de 0,3 point comme dans l'ancienne base.

Le solde des revenus financiers (reçus moins versés) est revu en baisse entre les deux bases. Cette modification s'explique principalement par les révisions de la Balance des paiements concernant les dividendes versés par les secteurs résidents, qui conduisent à réévaluer les dividendes versés par les SNF. L'accentuation de la baisse de l'épargne des SNF en 2008 résulte principalement de cette révision intervenue sur le solde des revenus de la propriété.

L'investissement est davantage revu en baisse, mais dans des proportions beaucoup plus faibles que l'épargne, si bien que la baisse du taux d'autofinancement des sociétés non financières entre 2007 et 2008 est amplifiée : - 14,3 points contre - 10,9 points dans le compte semi-définitif de la base 2000.

Compte des ménages

En 2008, l'augmentation du revenu disponible brut des ménages est revu en très légère hausse à + 3,3 % contre + 3,2 % dans l'ancienne base.

Les revenus d'activité ne sont pas revus : la révision en baisse du revenu mixte des entrepreneurs individuels est compensée par la révision en hausse des salaires nets.

Les revenus du patrimoine sont revus en baisse. Deux facteurs y contribuent. D'une part, la production de service de logement est révisée suite à l'intégration par la base 2005 de nouvelles estimations réalisées dans le cadre du compte satellite du logement. D'autre part, le solde des revenus de la propriété est révisé du fait de la prise en compte des informations tirées des comptabilités des sociétés non financières sur les dividendes qu'elles versent, ainsi que des banques sur les intérêts qu'elles versent aux ménages au titre de leurs dépôts.

Cette révision en baisse des revenus du patrimoine est plus que compensée par la hausse du solde des transferts courants qui résulte des revenus tirés des activités non déclarées des sociétés non financières et reversés aux ménages, ainsi que des transferts versés par les ménages aux institutions sans but lucratif au service des ménages.

La révision en baisse de la dépense de consommation finale des ménages conduit à revoir le taux d'épargne en hausse de 0,2 point. Ainsi, la nouvelle base décrit une légère progression du taux d'épargne, alors que l'ancienne base retraçait une légère diminution.

Encadré 4 (suite)

Le prix de la dépense de consommation finale des ménages étant revu en hausse de 0,1 point comme le revenu disponible des ménages, l'évolution du pouvoir d'achat des ménages n'est pas modifiée.

Principales révisions sur le compte 2009

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume se replie de 2,7 % en volume dans le compte semi-définitif 2009 de la base 2005, contre - 2,6 % dans le compte provisoire de la base 2000. L'évolution du PIB en valeur est également revue à la baisse, à - 2,3 % (soit - 0,2 point).

Côté demande, la consommation des ménages est abaissée. Son évolution en volume est revue à + 0,1 % (contre + 0,6 % lors du compte provisoire). Cette révision s'explique par le recalage sur le compte du logement et la prise en compte d'indicateurs plus dégradés sur certains produits industriels et dans la construction. Le repli de la FBCF en volume est plus accentué dans le compte semi-définitif (- 9,0 %, contre - 7,1 % précédemment). Cette révision porte sur les entreprises non financières, alors qu'inversement, la progression de l'investissement des administrations publiques est un peu plus dynamique. La contribution du commerce extérieur à la croissance reste à - 0,2 % dans le compte semi-définitif, en l'absence de révisions notables sur les importations comme sur les exportations. Enfin, la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est moins dégradée, à - 1,2 %, contre - 1,9 % dans le compte provisoire. Cette révision tient à la prise en compte des données issues de la statistique annuelle d'entreprise.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2009, l'évolution de la rémunération des salariés est révisée en hausse tandis que la VA est révisée en baisse. La baisse du taux de marge en 2009 s'en trouve plus marquée (- 2,2 points contre - 1,8 point lors du compte provisoire).

L'évolution du solde net des revenus de la propriété (versés moins reçus) est améliorée de 26,2 milliards d'euros entre les deux bases si bien que, malgré la révision en baisse de leur excédent brut d'exploitation, le recul de l'épargne des sociétés non financières est atténué de - 9,7 % à - 7,8 %.

L'investissement est davantage revu en baisse que la valeur ajoutée, de sorte que la baisse du taux d'investissement en 2009 est plus marquée (de 0,7 point) que dans la base précédente. Il se situe désormais à 18,5 %, en baisse de 1,7 point.

La révision à la baisse de l'investissement, conjuguée à la révision en hausse de l'épargne, conduit à revoir significativement le taux d'auto-financement qui remonte en 2009 de 3,6 points à 72,9 %, alors que le compte provisoire décrivait une quasi-stabilité.

Compte des ménages

Le revenu disponible brut des ménages augmente de 0,6 % par rapport à 2008, soit une révision de - 0,4 point par rapport au compte provisoire.

Cette révision en baisse du revenu disponible brut s'explique principalement par trois éléments : la révision à la baisse des revenus d'activité, celle des revenus tirés de la production de service de logement et celle des revenus financiers, atténuées par la révision à la hausse des prestations sociales en espèce reçues par les ménages.

La révision des revenus d'activité (revenu mixte des EI) correspond à l'intégration des données d'entreprises.

La révision à la baisse des revenus de la propriété s'explique par celle des revenus financiers attribués aux assurés, qui intègre l'information en provenance de la Banque de France (transmis par l'ACP) sur les sociétés d'assurance-vie. Le compte provisoire avait retenu l'hypothèse d'une progression soutenue de ces revenus entre 2008 et 2009 sur la base de la tendance observée les années passées. Les données comptables reçues indiquent finalement une stabilité. Cette révision est atténuée par une révision à la hausse du solde des intérêts (source Banque de France).

Au total, avec une révision de l'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages de - 0,1 point et une révision du RDB de - 0,4 point, l'augmentation du pouvoir d'achat du RDB des ménages est revu en baisse de 0,3 point à + 1,3 % contre + 1,6 % dans le compte provisoire.

Le taux d'épargne s'élève à 16,5 % en 2009 après 15,5 % en 2008. Sa progression est accentuée de 0,2 point par rapport au compte provisoire. En niveau, le taux d'épargne est également revu en hausse de 0,2 point par rapport à la base précédente.

Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent

Encadré 4 (suite)

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2008	2009	2008	2009
Produit intérieur brut	0,2	- 2,6	- 0,1	- 2,7
Importations	0,6	- 10,7	0,9	- 10,8
Dépenses de consommation des ménages	0,5	0,6	0,3	0,1
Consommation des administrations publiques	1,7	2,7	1,3	2,3
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,5	- 7,1	0,3	- 9,0
<i>dont ménages</i>	- 2,7	- 8,7	- 3,1	- 9,3
<i>dont entreprises non financières</i>	2,4	- 8,0	2,6	- 12,2
<i>dont administrations publiques (APU)</i>	- 2,8	0,5	- 3,2	2,4
Exportations	- 0,5	- 12,4	- 0,3	- 12,4
Stocks (contribution au PIB)	- 0,3	- 1,9	- 0,2	- 1,2

Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2008	2009	2008	2009
Produit intérieur brut	2,8	- 2,1	2,5	- 2,3
Importations	4,5	- 15,4	4,8	- 15,4
Dépenses de consommation des ménages	3,4	0,1	3,2	- 0,6
Consommation des administrations publiques	3,4	4,1	3,3	3,8
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	4,4	- 7,6	4,4	- 9,4
<i>dont ménages</i>	2,8	- 10,2	3,1	- 10,1
<i>dont entreprises non financières</i>	5,3	- 8,2	5,3	- 12,4
<i>dont administrations publiques (APU)</i>	1,9	0,7	2,0	2,4
Exportations	3,4	- 15,4	2,8	- 15,4
Stocks (contribution au PIB)	- 0,5	- 1,8	- 0,4	- 1,3

Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2008	2009	2008	2009
Produit intérieur brut	2,6	0,5	2,5	0,5
Importations	3,9	- 5,2	3,8	- 5,1
Dépenses de consommation des ménages	2,9	- 0,6	2,9	- 0,6
Consommation des administrations publiques	1,7	1,3	2,0	1,5
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	3,9	- 0,6	4,0	- 0,4
<i>dont ménages</i>	5,7	- 1,7	6,4	- 0,8
<i>dont entreprises non financières</i>	2,8	- 0,3	2,6	- 0,2
<i>dont administrations publiques (APU)</i>	4,8	0,2	5,3	0,1
Exportations	3,9	- 3,5	3,1	- 3,4
Stocks (contribution au PIB)	- 0,2	0,0	- 0,2	0,0

Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières (évolutions et taux en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2008	2009	2008	2009
Valeur ajoutée	3,1	- 3,9	3,0	- 4,2
Rémunération des salariés	3,6	- 1,6	3,5	- 1,5
Excédent brut d'exploitation (EBE)	1,9	- 9,4	2,2	- 11,0
Épargne brute	- 9,6	- 9,7	- 12,5	- 7,8
FBCF	5,6	- 8,6	5,5	- 12,3
Taux de marge (EBE/VA)	31,6	29,8	31,4	29,2
Taux d'investissement (FBCF/VA)	21,1	20,1	20,2	18,5
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	64,4	63,6	69,3	72,9

Tableau E : éléments du compte des ménages (évolutions et taux en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2008	2009	2008	2009
Revenu disponible brut	3,2	1,0	3,3	0,6
Dépense de consommation	3,4	0,1	3,2	- 0,6
Pouvoir d'achat du RDB	0,4	1,6	0,4	1,3
Taux d'épargne (épargne/RDB)	15,4	16,2	15,5	16,5
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	4,8	6,9	5,0	7,3

Anciennes séries : comptes nationaux annuels publiés le 12 mai 2010.
Nouvelles séries : comptes nationaux annuels publiés le 13 mai 2011.

Source : Insee.

principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version semi-définitive. Ces statistiques annuelles d'entreprises font la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles d'entreprises), qui ne sont pas

disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version définitive (soit sur un champ exhaustif). En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières du compte définitif est calée sur ces données d'entreprises.

Pour plus de précisions, voir la note sur internet :

http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2005/publications/revision_comptes_nationaux_2008_2009_2010.pdf